



VILLEDIEU
INTERCOM

Art de vivre / Savoir-faire / Authenticité /

PROJET ÉDUCATIF SOCIAL LOCAL

2016

PÔLE SOLIDARITÉS ET SERVICES DE PROXIMITÉ



Sommaire :

Table des matières

Présentation du projet global et de la démarche	3
PARTIE 1.....	5
I) Le projet politique PESL	5
PARTIE 2.....	7
I) Le diagnostic du territoire.....	7
II) L'aspect économique du territoire	11
III) Approche sociodémographique.....	15
IV) Les offres de services sur le territoire.....	20
V) L'offre éducative	33
VI) Se déplacer sur le territoire	38
VII) L'offre culturelle et sportive	40
VIII) Le lien social et la parentalité dans le PESL.....	43
PARTIE 3.....	47
I) Les axes problématiques et de développement	47
PARTIE 4.....	51
I) Les objectifs généraux du PESL	51
PARTIE 5.....	52
I) Les objectifs stratégiques	52
II) Les principes d'intervention	52
a) Le rôle de coordination :	52
b) Le rôle élu référent / technicien :	53
c) La transversalité :	54
d) La communication du projet :	55
e) L'accompagnement du projet :	56
f) L'organigramme du schéma de gouvernance :	55
g) Démarche participative :	57
PARTIE 6.....	59
I) Les objectifs opérationnels et les résultats attendus	59
a) Les objectifs opérationnels :	59
b) L'organigramme :	59
c) Les résultats attendus :	60
PARTIE 7.....	61
I) Plan d'actions déclinées en propositions concrètes	61
a) Les axes de développements par fiches projets détaillées :	67
PARTIE 8.....	75
I) Les moyens mobilisés	75
II) L'évaluation	76
a) Les modalités d'évaluation :	77
b) Démarche de l'évaluation du projet :	82
c) Les modalités de partage et de restitution :	83
Partie 9.....	84
I) Échéancier de la programmation du plan d'actions	84
Conclusion	89

Présentation du projet global et de la démarche

Le PESL repose sur les principes de l'éducation populaire qui s'appuient sur une perception large et ouverte de l'éducation. « L'éducation pour tous, par tous, tout au long de la vie ». Ce fondement consiste à permettre à tous d'acquérir des savoirs pour mieux comprendre le monde, d'accéder à la culture, de participer à la vie locale et d'agir sur la citoyenneté /d'accomplir son rôle de citoyen.

Aujourd'hui l'éducation est transversale et complémentaire, sur les différents temps de l'enfant, le temps scolaire, extrascolaire, périscolaire. Ils se succèdent et contribuent aux différents apprentissages nécessaires au développement individuel et collectif, essentiels pour bien vivre ensemble. Ainsi les enjeux de la cohésion sociale, de la citoyenneté, des besoins et attentes des habitants sont des éléments majeurs dans un projet de politiques éducatives.

C'est dans cette perspective que les élus de Villedieu Intercom ont fait le choix de lancer l'expérimentation PESL (validation communautaire le 17 mars 2014 et suite aux élections municipales une nouvelle validation le 25 juin 2014, **Annexe 1**). Cette démarche s'appuie sur différentes étapes :

- D'abord une réflexion conjointe des commissions enfance-jeunesse et PESL sur le projet politique et les orientations. Ces échanges ont été accompagnés par le Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA). Le projet de la Politique éducative de Villedieu Intercom a été validé par le conseil communautaire le 24 septembre 2015.
- Ensuite un diagnostic participatif qui repose sur plusieurs actions :
 - Mise en place de groupes projets par thématiques (petite-enfance, enfance, Jeunesse) ou ont été associés les acteurs locaux, les institutionnels, les habitants du territoire et les élus de la commission PESL.
 - Un questionnaire adressé aux familles du territoire par le biais des établissements scolaires (élémentaires et collèges) et du relais d'assistantes maternelles. 43 % des familles sondées ont répondu au questionnaire, soit 643 retours de familles (questionnaire **Annexe 2**). L'élaboration du questionnaire a été construite par 3 élus de la commission PESL et deux techniciennes référentes du projet.
 - Des entretiens auprès des publics n'étant pas représentés dans les deux actions précédentes (intervenants spécifiques, assistantes maternelles,...).

Le document présenté ci-dessous reprend l'ensemble de la démarche souhaitée et portée par les élus de Villedieu Intercom.

La démarche initiée autour du PESL a pour but de contribuer à une meilleure structuration de l'action éducative sur le territoire. D'apporter des réponses cohérentes

et complémentaires aux besoins et attentes des habitants. De créer une dynamique participative avec l'ensemble des acteurs du public des 0-25ans avec pour objectif d'agir collective pour le bien-être de tous sur le territoire de Villedieu Intercom.

PARTIE 1

I) Le projet politique PESL

La commission PESL accompagnée par les Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active (CEMEA) s'est réunie à 3 reprises pour définir les grands axes du projet politique pour le PESL et ainsi évoquer des valeurs communes.

a) Les valeurs à définir

Le respect : une valeur à développer, une posture à adopter

- Garantir le respect sous toutes ses formes :
 - des individus : reconnaître la valeur de l'autre, encourager la confiance, l'échange, le partage, le tutorat, l'intergénérationnel, l'écoute, l'acceptation des différences, la tolérance,...
 - Des règles, de la société : droits et devoirs
- De l'environnement : civisme (respect du citoyen, de l'environnement qui l'entoure et pour la collectivité)
- Accepter les différences et tolérance : Accepter la différence demande une éducation et un effort car la différence peut aller à l'encontre de nos valeurs et nos principes d'où la tolérance.

L'identité de la personne, d'un groupe, d'un territoire :

- Partant du constat qu'une personne bien dans sa peau est plus à même de s'investir dans une société, il semble nécessaire de travailler sur l'isolement des personnes.
- Permettre à l'individu d'acquérir une estime de soi positive.
- Valoriser les individus.
- Garantir la notion de l'individu dans le groupe.
- Encourager la confiance et permettre à l'individu de prendre de l'assurance.
- Permettre aux habitants de se reconnaître dans un groupe.

Le lien social, la transmission :

- Encourager la transmission des valeurs par l'entourage familial, les camarades, amis, enseignants mais aussi par les activités sportives / culturelles.
- Permettre la communication des individus en dehors de l'aspect numérique qui ne répond pas aux mêmes règles.
- Transmission des savoirs et des valeurs.
- Communiquer sur la citoyenneté par une communication verbale (rencontres, échanges) par le numérique (internet,...). Par écrit sur l'ensemble des moyens de



communication possibles sans rentrer dans l'excès. Avoir une communication adaptée pour qu'elle soit efficace. Favoriser la citoyenneté à travers la transversalité, (lien, passerelle) et en cohérence avec l'ensemble des actions du territoire.

L'envie d'agir, la participation active :

- Accompagner les futurs citoyens de demain en faisant en sorte qu'ils ne soient pas que des consommateurs.
- Susciter la curiosité : Amorcer la curiosité, attitude de l'adulte (parents, enseignants, animateurs) aidante.
- Engagement être acteurs de la vie locale / politique
- Préparer les publics à prendre la relève
- Accompagner les publics pour qu'ils soient acteurs de leur avenir et non passifs.
- Encourager l'envie d'agir, d'entreprendre, d'être créatif et de prendre des initiatives (faire bouger les choses)
- Donner envie et le goût d'être acteurs et d'agir.

b) Les axes principaux du projet politique

❖ Favoriser l'estime de soi :

Les actions proposées dans le cadre du PESL devront permettre à l'individu de se construire et d'évoluer en confiance, dans le respect de sa personne. Elles veilleront à valoriser l'individu autant que possible. Les publics plus en difficultés feront l'objet d'une attention particulière. La personne est une valeur pour notre société.

❖ Citoyenneté :

Le PESL apportera des moyens pour permettre l'intégration de chacun dans la société et développera la notion de citoyenneté à travers le respect, l'engagement, l'écoute, la transmission des savoirs. Chaque individu est un citoyen, il faut l'accompagner à trouver sa place.

❖ Vivre ensemble :

Le PESL doit offrir des réponses communautaires pour maintenir l'égalité des services pour tous. Il a comme but d'impulser une dynamique visant à fédérer l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs dans l'intérêt des publics pour renforcer une cohérence éducative.

Il apparaît important que chacun puisse vivre dans le respect des autres. Le projet politique ambitionne une éducation ouverte sur les autres et le monde pour contribuer à une plus grande tolérance.

❖ Vision sur l'avenir :

Les jeunes sont les citoyens de demain, leur parcours de formation contribue à les encourager vers des prises d'initiatives, d'envie d'agir, d'entreprendre, d'innover, d'être créatif. Les jeunes sont les futurs acteurs de notre territoire, le PESL doit leurs permettre d'être acteurs et d'encourager le goût d'agir.

PARTIE 2

I) Le diagnostic du territoire

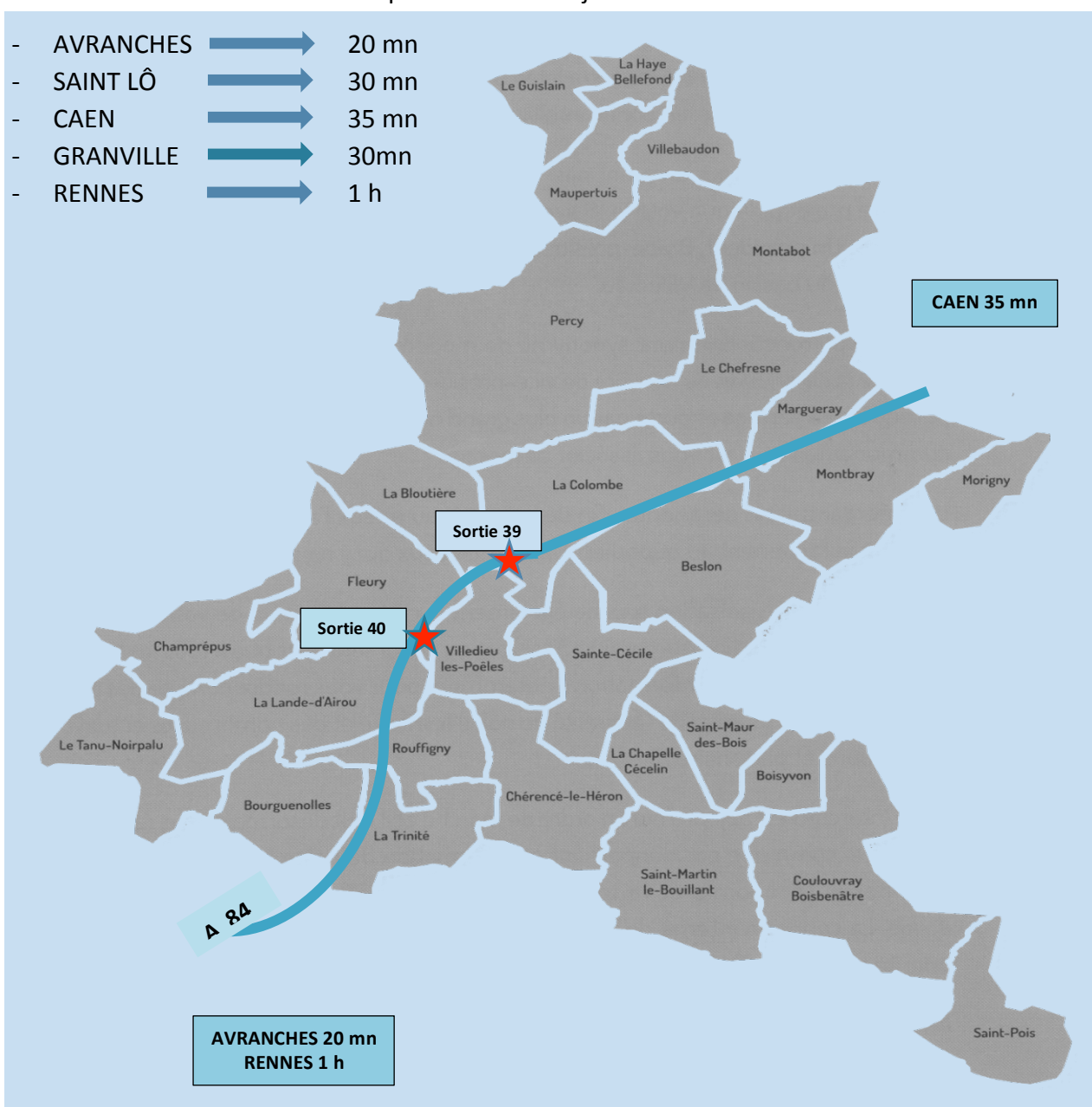
a) Le territoire et sa population :

⇒ Le territoire :

Le territoire de Villedieu Intercom regroupe 29 communes avec une superficie de 293,9 Km² et une densité de 53 habitants/ Km² contre 84 pour le département de la Manche.

Les 3 communes qui correspondent aux anciens territoires des communautés de communes fusionnées sont Percy, Saint Pois et Villedieu. Ces communes restent pour les habitants des lieux centraux pour leurs différents déplacements.

Le territoire se trouve traversé par l'autoroute A 84 avec deux échangeurs situés sur les embranchements de la route de Granville et Saint Lô. Villedieu Intercom se trouve au cœur de différents axes routiers permettant de rejoindre facilement :



⇒ Répartition de la population sur le territoire :

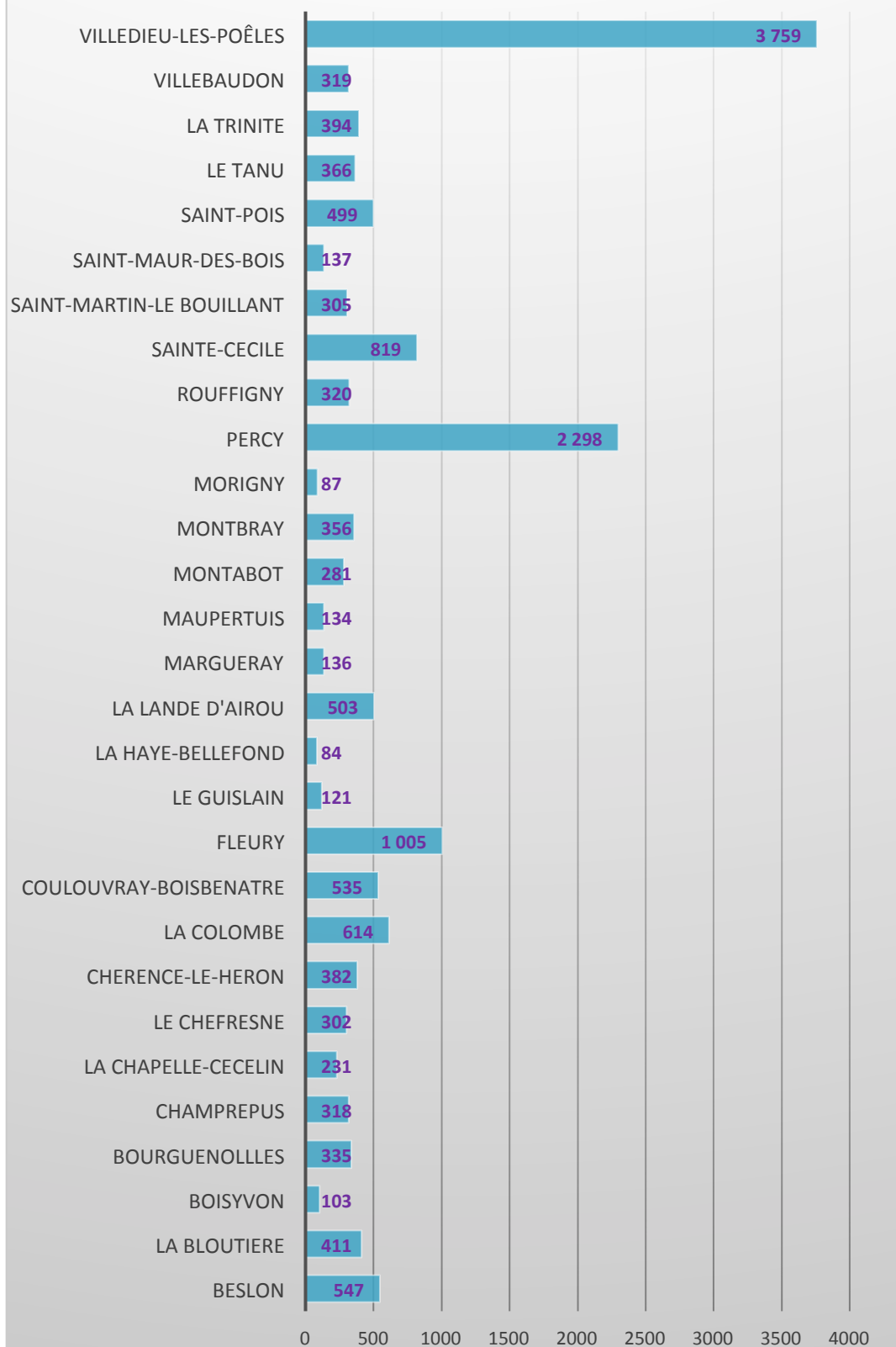
La majorité des communes de Villedieu Intercom sont rurales sauf Villedieu les Poêles, Percy, Fleury et Sainte Cécile soit 4 communes sur les 29, cela représente 14 % de l'ensemble des communes. La population qui vit sur cette partie du territoire représente 50,19 % des habitants contre 49,81 % qui vit sur les 25 autres communes. On note un accroissement de la population autour de la ville centre notamment sur la commune de Fleury, contrairement à Villedieu les poêles où le déclin démographique se confirme.

Population de : Villedieu Intercom

Communes	2011	2012
BESLON	538	547
LA BLOUTIERE	407	411
BOISYVON	107	103
BOURGUENOLLLES	333	335
CHAMPREPUS	310	318
LA CHAPELLE-CECELIN	223	231
LE CHEFRESNE	307	302
CHERENCE-LE-HERON	380	382
LA COLOMBE	624	614
COULOUVRAY-BOISBENATRE	538	535
FLEURY	963	1 005
LE GUISLAIN	119	121
LA HAYE-BELLEFOND	81	84
LA LANDE D'AIROU	497	503
MARGUERAY	136	136
MAUPERTUIS	135	134
MONTABOT	286	281
MONTBRAY	359	356
MORIGNY	85	87
PERCY	2 289	2 298
ROUFFIGNY	326	320
SAINTE-CECILE	812	819
SAINT-MARTIN-LE BOUILLANT	298	305
SAINT-MAUR-DES-BOIS	132	137
SAINT-POIS	496	499
LE TANU	359	366
LA TRINITE	396	394
VILLEBAUDON	309	319
VILLEDIEU-LES-POÊLES	3 833	3 759
TOTAL	15 678	15 701

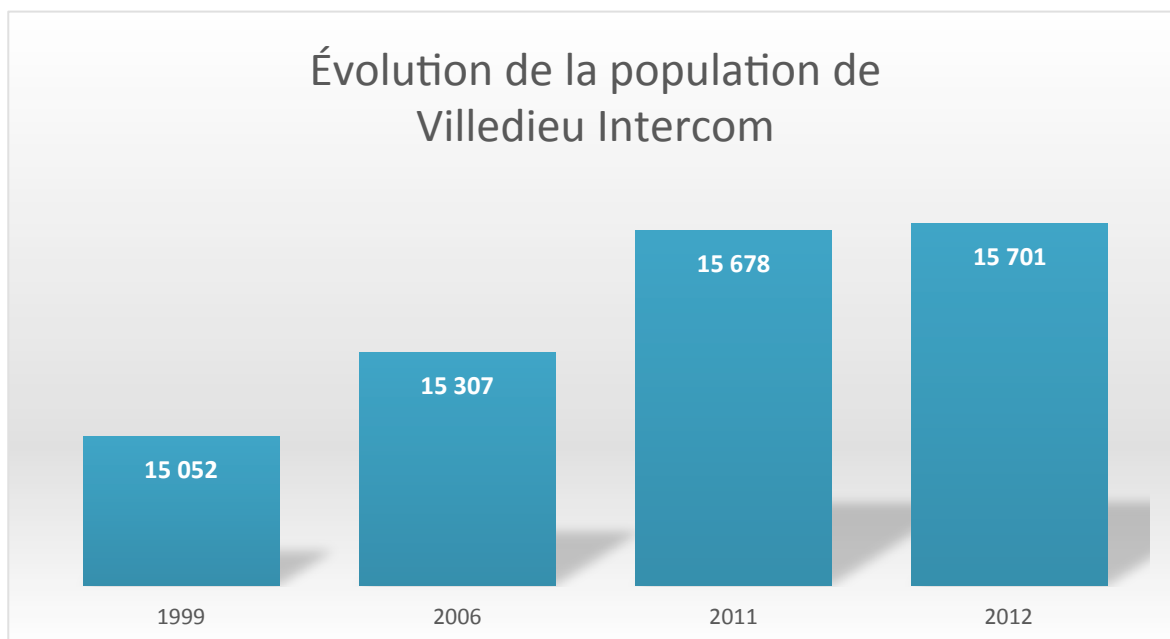
(Sources INSEE 2012)

Population de Villedieu Intercom 2012



⇒ Évolution de la population

On peut observer une constante augmentation de la population depuis 1999 jusqu'à 2012.



L'évolution de la population au cours des dernières années

	1999-2006		2006-2011	
	EPCI	Département	EPCI	Département
Variation de la population (%)	0,2%	0,3%	0,5%	0,3%
Due au solde naturel (%)	-0,1%	0,2%	0,0%	0,0%
Due au solde migratoire (%)	0,3%	0,2%	0,5%	0,2%

Source : Insee, RGP 1999, 2006 & 2011

⇒ Éléments de synthèse du territoire et sa population :

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE RÉFLEXION
- Un territoire avec de nombreux axes routiers rendant proches et accessibles les grandes villes urbaines et un rayonnement sur 3 départements la Manche, le Calvados et l'Ille et Vilaine. - Une croissance de la population. - Un accroissement de la population pour les communes périphériques	- Une faible lisibilité du territoire. - Une baisse démographique de la ville centre confirmée.	- Poursuivre les politiques d'attractivité démographique : accueil de jeunes ménages, maintien de personnes âgées à leur domicile. - Maîtriser le phénomène de périurbanisation. - Monter des opérations de modernisation de l'habitat de la ville centre et des centres bourg.

II) L'aspect économique du territoire

a) Description des grands enjeux économiques du territoire communautaire (profils économiques – secteurs d'activités prépondérants – entreprises phares du territoire ...)

Le tissu économique de Villedieu Intercom se caractérise par une dimension rurale forte (secteur de Percy et St-Pois) et une activité commerciale et agro-alimentaire dont le dynamisme des années 2000 connaît un essoufflement dû en partie à la crise économique nationale (difficulté des AIM, nombreux pas de porte commerciaux vides,...).

Le nord du territoire de Villedieu Intercom comprend de l'activité agricole et artisanale forte avec quasiment un tiers des effectifs classé dans la catégorie socioprofessionnelle des agriculteurs exploitants. Le poids local de l'activité agricole est proche de celui du tertiaire. Par contre, la part des cadres et professions intellectuelles reste faible.

Le territoire se retrouve autour d'une activité en développement : le tourisme. Le territoire comprend trois des lieux les plus visités du Département : le parc zoologique de Champrépus, la fonderie de cloches et l'atelier du cuivre. Il compte également le 2^{ème} point le plus culminant de la Manche situé au Mont-Robin à Percy et la route du granit dans le secteur de Saint-Pois, dont le parc-musée du granit est le point d'orgue (équipement situé sur la commune voisine de Saint-Michel de Montjoie – CDC Val de Sée). Enfin, le territoire possède un maillage de chemins de randonnée en perpétuelle évolution (GR, chemins du Mont-St-Michel, chemins des chiffonniers, ...).

Enfin, le commerce et l'artisanat restent des secteurs dynamiques au vu de leur densité, même s'il est vrai que la reprise des commerces est de plus en plus difficilement assurée sur le territoire.

b) Chiffres clés du territoire en termes d'économie et emplois

⇒ Taux de chômage :

Le taux de chômage est de 9,9 % en 2012. Il représente chez les hommes 8,9 % et 11 % chez les femmes. On observe une légère augmentation du chômage entre 2011 et 2012.

Evolution du taux de chômage

	2011	2012
Taux de chômage	9,3	9,9

Taux de chômage par âge pour les 15 – 64 ans

âge	Population active	Actifs avec un emploi	Pourcentage
15 à 24 ans	791	619	21,74%
25 à 54 ans	5 102	4 657	8,72%
55 à 64 ans	984	921	6,40%

(Source Insee 2012)

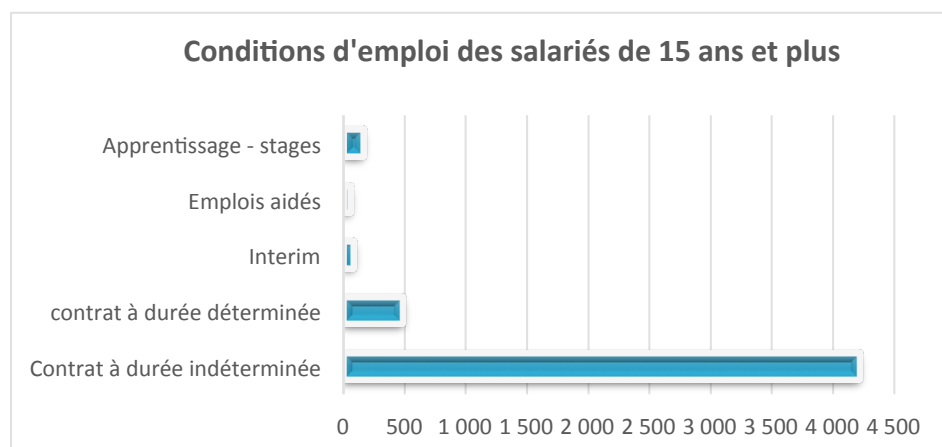
Part des emplois par Catégories Socio Professionnelle en 2012

Données	EPCI		Département	
	Nombre	%	Nombre	%
Agriculteurs exploitants	460	6,8 %	8 619	3,9%
Artisans, commerçants, chefs entreprise	575	8,5 %	14 191	6,5%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	328	4,9 %	18 944	8,6%
Professions intermédiaires	1320	19,5 %	49 240	22,4%
Employés	1870	27,5 %	65 236	29,7%
Ouvriers	2225	32,8 %	63 102	28,8%
TOTAL	6816	100 %	219 332	100 %

Part des emplois par secteur d'activité

Données	EPCI				Département			
	2007		2012		2007		2012	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Agriculture	Non disponible		550	10,3 %	15 195	7.8 %	15 195	7.8 %
Industrie			1394	26,2 %	34 853	17.8 %	34 853	17.8 %
Construction			535	10,0 %	17 486	8.9 %	17 486	8.9 %
Commerce, transports, services divers			1697	31,8 %	68 273	34.9 %	68 273	34.9 %
Administration publique, enseignement, santé, action sociale			1157	21,7 %	59 803	30.6 %	59 803	30.6 %
TOTAL			5333	100 %	195 610	100 %	195 610	100 %

⇒ Type de contrats



(Source Insee 2012)

⇒ Revenu moyen net déclaré par foyer fiscal en 2009

Pour le territoire de Villedieu Intercom le revenu moyen net par foyer fiscal est de 18 449 € contre 20 570 € pour le département de la Manche.

c) Actions majeures en matière d'économie et d'emplois réalisées sur la période 2010/2014

Sur la période 2010/2014, le territoire a poursuivi ses politiques de commercialisation de ses zones d'activités (ZA le Cacquevel, ZA La Colombe, ZA La Bertochère). Le territoire a également mis en place des ateliers relais (5 boxes), dont la totalité est actuellement occupée. Il a également poursuivi sa politique de réserve foncière en vue de développer des ZA (acquisition de terrain sur la sortie sud de Percy).

Cette période a également été marquée par une refonte du paysage institutionnel puisqu'une démarche de fusion a été initiée pour aboutir au 01/01/2014. Depuis, la création du nouvel établissement public, la décision de transférer la gestion de la ZA de La Colombe du syndicat du développement du Saint-Lois à Villedieu Intercom a été actée. Villedieu Intercom est donc propriétaire de 20 hectares de terrains disponibles à la commercialisation.

En 2015, Villedieu Intercom a également décidé d'entrer au capital de la SEM Sénergie pour se doter d'une structure permettant d'être proactif en ce qui concerne le développement économique de son territoire. Une entrée au capital de la SEM Imagine a également été votée pour venir soutenir l'économie locale et favoriser la reprise des abattoirs AIM par les salariés.

⇒ *Éléments de synthèse liés à la situation économique du territoire*

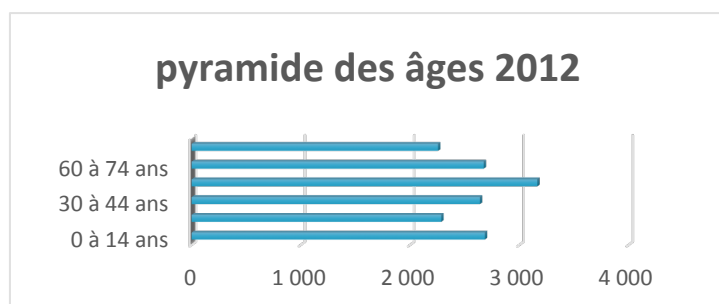
FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Surface commercialisable importante - Situation géographique du territoire : carrefour de grandes agglomérations (Rennes – Caen – Cherbourg) - Bonne desserte du territoire : A84 dont 2 échangeurs, gare SNCF, réseau routier	- Faible lisibilité du territoire - Offre de tourisme vert peu structurée - Difficulté à maintenir le commerce - Situation économique des entreprises difficiles - Un revenu net déclaré par foyer fiscal inférieur à la moyenne départementale.	- Mettre en place une stratégie de commercialisation des zones pour favoriser le développement de l'emploi local - Favoriser les circuits courts et la production agricole locale - Développement et renforcement des métiers d'art pour favoriser le maintien et le développement du commerce local et conforter la stratégie touristique de Villedieu-les-Poêles en s'appuyant sur cette thématique. - Continuer la réflexion sur le développement du tourisme : tourisme vert, offre de logement,... - Améliorer notre compétitivité (zone AFR) - Viser le haut de gamme

III) Approche sociodémographique

a) Pyramide des âges :

En 2012, la tranche d'âge des 0-29 ans représente 32 %, contre 37 % pour les 30 à 59 ans et 31 % pour les plus de 60 ans. Une natalité en hausse depuis 1999 et plus importante qu'au niveau départemental.

La tranche d'âge des 0-25 ans représente 26,93 % de la population de Villedieu Intercom en 2011. Les jeunes de moins de 20 ans représentent 22,27 % de la population contre 30,41 % pour les plus de 60 ans. Pour le département les jeunes représentent 23,30 % de la population contre 27,76 % pour les plus de 60 ans.



Il apparaît au regard des éléments démographiques une augmentation du vieillissement de la population atténuée cependant de 2006 à 2011 par un accroissement des 0/19 ans 2,29 %. Cependant cette évolution reste quasiment à l'identique en 2012. Elle ne confirme donc plus cette tendance et accentue l'effet du vieillissement de la population.

La population par groupe d'âge et son évolution

	Effectifs en 2011		Part dans la population totale en 2011		Effectifs en 2006		Evolution annuelle moyenne entre 2006 et 2011	
	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT	EPCI	DEPARTEMENT
0-19 ans	3492	116396	22,3%	23,3%	3412	120016	0,5%	-0,6%
20-59 ans	7417	244447	47,3%	48,9%	7374	248733	0,1%	-0,3%
60-74 ans	2610	81089	16,6%	16,2%	2588	73094	0,2%	2,1%
75 ans ou plus	2159	57599	13,8%	11,5%	1932	50723	2,2%	2,6%
TOTAL	15678	499531	100,0%	100,0%	15306	492565	0,5%	0,3%

Source : Insee, RGP 2006 & 2011

Evolution démographique des 0/19 ans et des plus de 65 ans

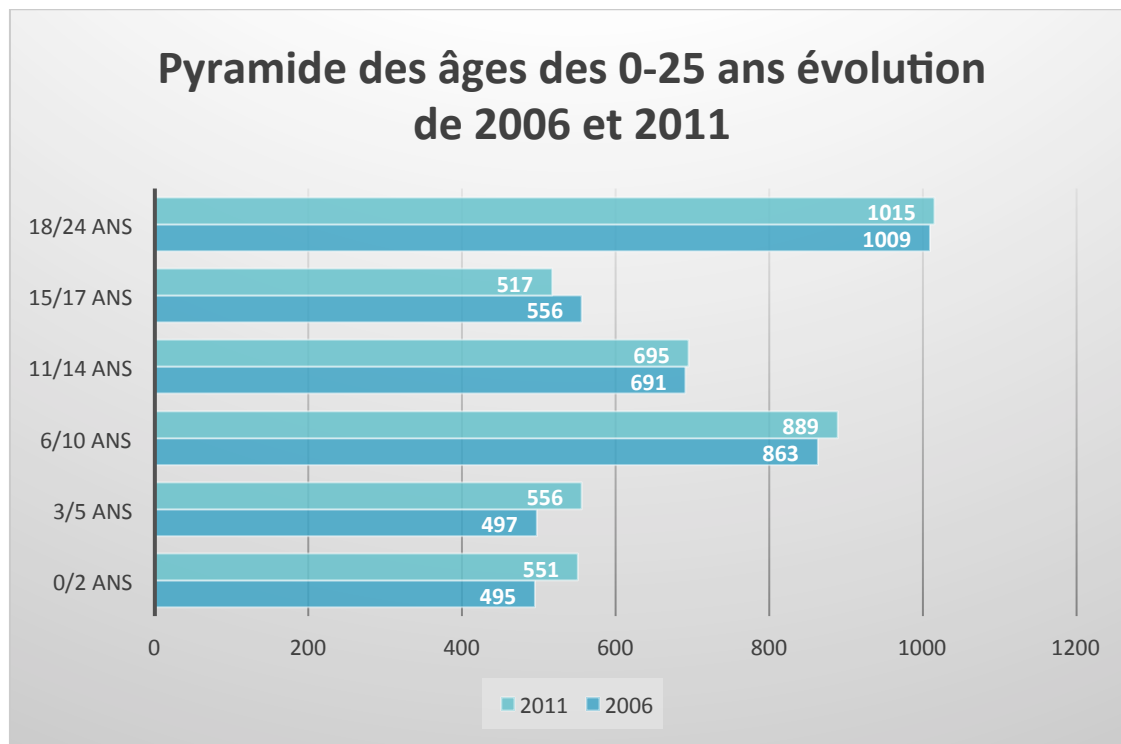
	2006	2011	2012
0/19 ans	3 412	3 492	3 493
plus de 65 ans	3 796	3 683	3 806

La natalité

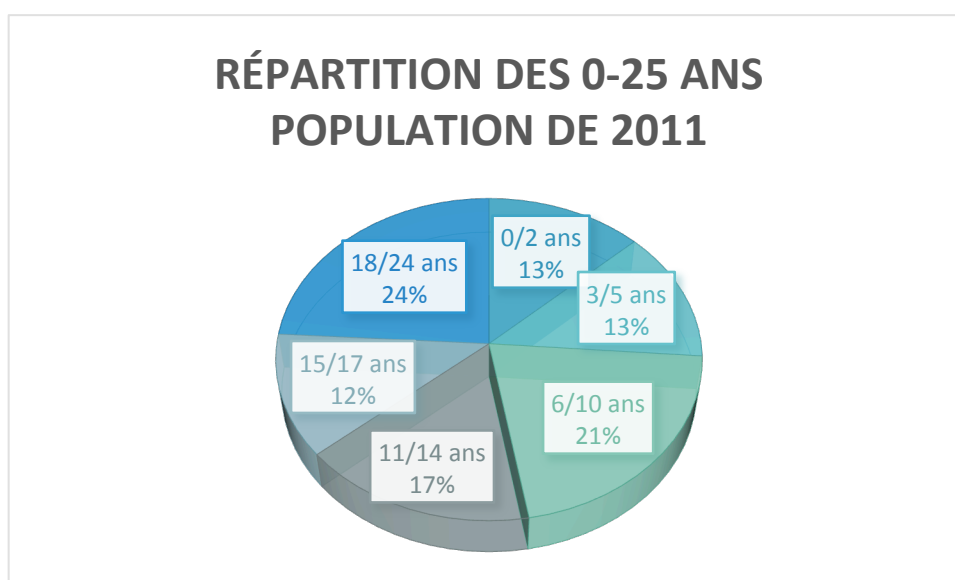
	1999 - 2006		2006 - 2011	
	Villedieu Intercom	Département	Villedieu Intercom	Département
Taux de natalité	10,6	11,6	11,6	10,7

b) Les 0-25 ans :

Les 0-2 ans et les 3-5 ans représentent chacun 13 % des 0-25 ans soit un total pour les 0-5ans de 26 % de la tranche d'âge des 0-25 ans. Les 6-10 ans eux représentent 21 %, les 11-17 ans représentent 29 % et les plus de 17 ans représentent 24 %.



REPARTITION DES 0-25 ANS PAR TRANCHES D'ÂGE :



c) Structuration des familles :

Il y a sur le territoire 2 263 familles avec des enfants. Il est à noter qu'environ 10 % d'entre elles sont des familles monoparentales, il y a plus de femmes seules avec des enfants que d'hommes. Les familles représentent 49,02 % de la population pour le département de la manche le rapport est de 51,67 %.

Ménages selon leur composition

Composition des ménages	Nombre de famille	Pourcentage
couple sans enfant	2353	50,97%
couple avec enfant	1 822	39,47%
famille monoparentale	441	9,55%

(Source Insee 2012)

Les familles monoparentales

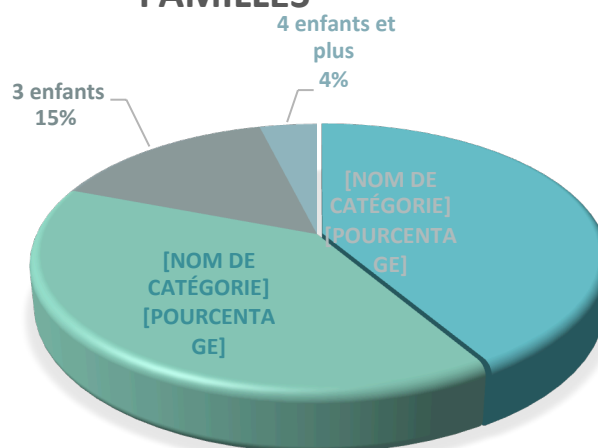
Composition des familles monoparentales	Nombre de famille	Pourcentage
Hommes seuls avec enfant(s)	87	19,73%
femmes seules avec enfant(s)	354	80,27%

(Source Insee 2012)

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

Nombre d'enfants	Nombre de familles
Aucun enfant	2 628
1 enfant	824
2 enfants	783
3 enfants	304
4 enfants et plus	77
Total	4616

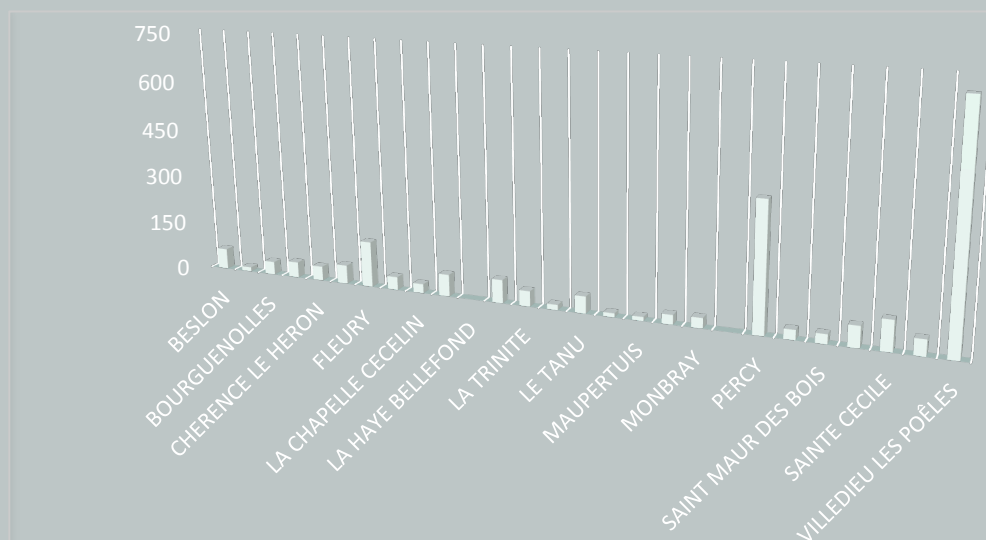
NOMBRE D'ENFANTS PAR FAMILLES



81 % des familles ont entre 1 et 2 enfants.

(Source de l'observatoire de la petite enfance, enfance, jeunesse).

NOMBRE DE FAMILLES ALLOCATAIRES CAF



d) Lieu de travail :

Des habitants du territoire :

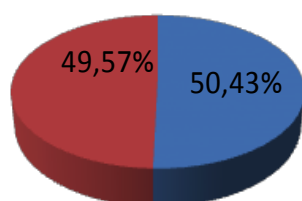
Lieu de travail des actifs de plus de 15 ans	Population	Pourcentage
Dans la commune de résidence	2 024	32,51%
<i>Dans une commune autre que la commune de résidence :</i>		
Dans le département de résidence	3 682	59,15%
Dans un autre département de la région	347	5,57%
Une autre région	172	2,76%

Des familles :

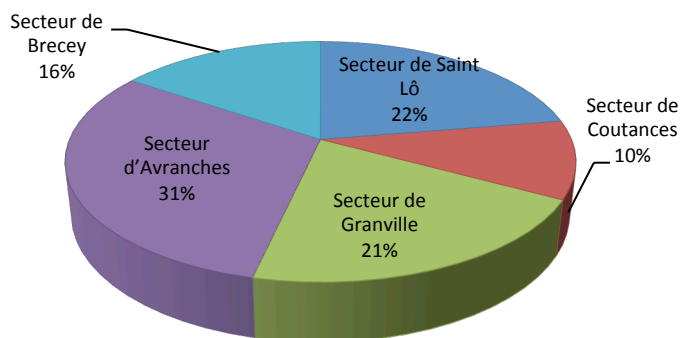
(Source questionnaire élaboré par Villedieu Intercom à l'intention des familles dans le cadre du diagnostic participatif).

lieu de travail des familles

■ IBV ■ Extérieurs



Répartition géographique des familles travaillant à l'extérieur du territoire



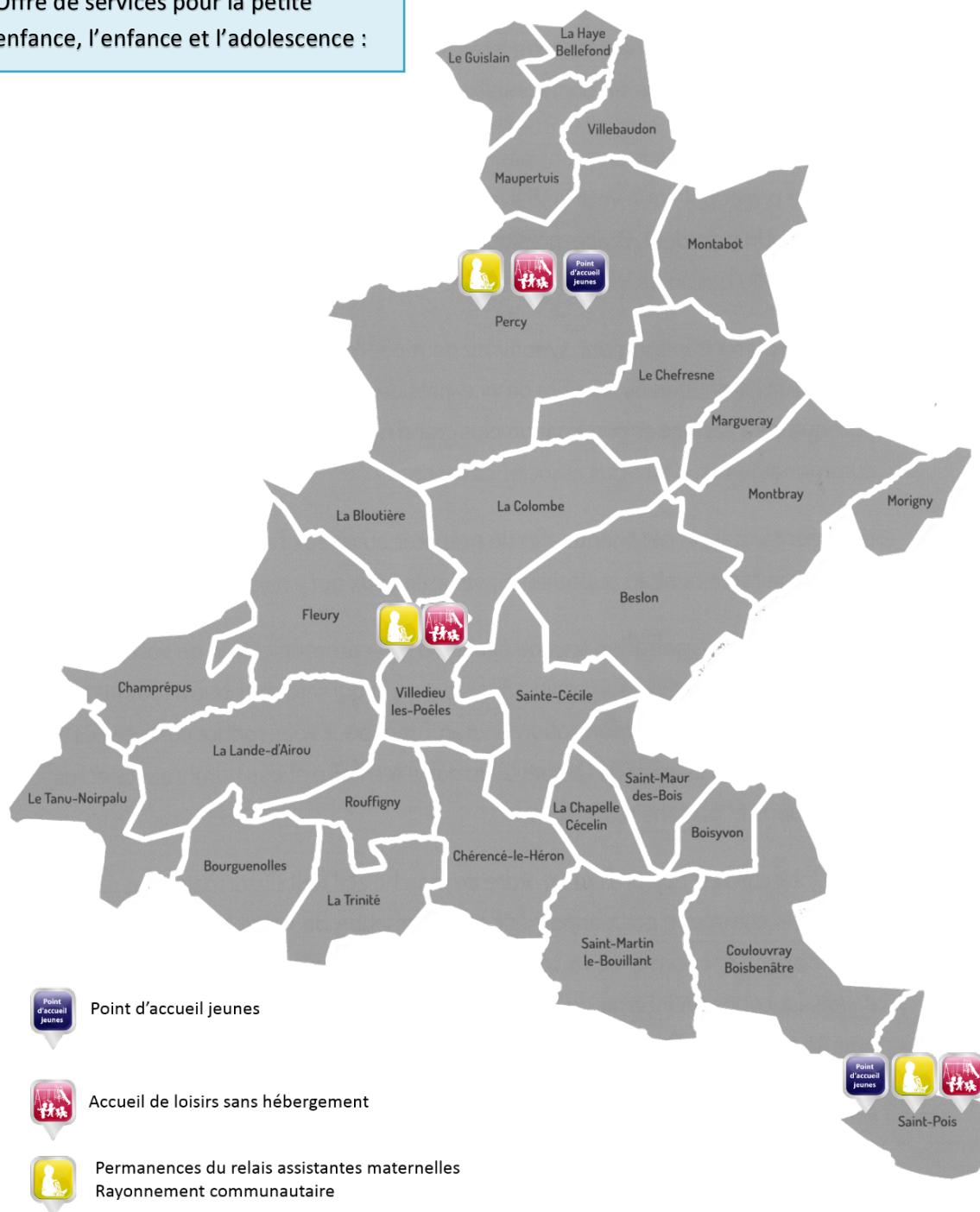
⇒ *Éléments de synthèse liés la situation sociodémographique du territoire*

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Une forte proportion des 18/24 ans. - Une natalité en hausse de 2006 à 2011. - Environ la moitié des couples du territoire ont des enfants.	- Un vieillissement de la population - Une représentation des familles monoparentales de 10 %. - la moitié des familles travaillent à l'extérieur du territoire.	- Mener une réflexion pour veiller à l'équilibre démographique de la population en lien avec les pistes de réflexion. - Accompagner et soutenir les familles, notamment les familles monoparentales. - Proposer des services en lien avec les réalités des familles (lieu de travail à l'extérieur du territoire).

IV) Les offres de services sur le territoire

a) Les offres d'accueil en dehors des temps scolaire pour les 0/25 ans :

Offre de services pour la petite enfance, l'enfance et l'adolescence :



⇒ *Le relais d'assistantes maternelles :*

Les bureaux sont situés dans la Maison des services au cœur de Villedieu les Poêles. Le Relais Assistantes Maternelles est agréé par la CAF et animé par 3 personnes soit 1.5 ETP, ses principales missions sont :

- Information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance
 - Informer les familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande
 - Informer les parents et les professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail
 - Informer les professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers
- Offrir un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles
 - Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile
 - Lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents

L'information donnée aux usagers est en continue car lors des absences des animatrices, le personnel de l'accueil de la Maison des Service est en capacité de répondre à une information de premier niveau (prise de rendez-vous, distribution de liste...). Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h. Les utilisateurs de ce service peuvent également retrouver l'ensemble des informations sur le site internet de Villedieu Intercom.

3 lieux d'animation dans les mêmes locaux que les centres de loisirs permettent de proposer des animations d'éveil en direction des assistantes maternelles et des enfants :

Les animations d'éveil :

Villedieu les Poêles	Lundi et jeudi de 9 h à 11 h 30
Percy	Mardi et vendredi de 9 h 15 à 11 h
Saint Pois	Mardi de 9 h 30 à 11 h30

Evolution du nombre d'assistantes maternelles :

	2012	2013	2014
Nombre d'assistantes maternelles	129	136	142

Evolution du nombre de place d'accueil :

	2013	2015
Place d'accueil 0/3 ans	385	394
Place d'accueil	85	96

périscolaire		
--------------	--	--

Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) :

Il y a eu plusieurs projets autour de la création d'une Maison d'Assistantes Maternelles qui n'ont pas pu aboutir. Cependant dernièrement un projet sur le territoire de Saint Pois vient de faire l'objet d'une validation par les services de la PMI.

Le rôle du RAM est d'accompagner les projets MAM autour de l'aspect administratif. Le changement pour les assistantes maternelles est de travailler en équipe, le RAM peut répondre à certaines interrogations et émettre des observations.

Il n'y a pas sur le territoire d'offre d'accueil collectif du type halte-garderie ou crèche.

⇒ Les centres de loisirs :

Il y a 3 accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur le territoire gérés par Villedieu Intercom. Leurs fonctionnements peuvent être sur certains aspects différents, cependant ils se réfèrent tous au Projet Educatif Social Local décliné sur le territoire. Les trois structures ont construit leur projet pédagogique au regard du même projet éducatif.

Besoins et fréquentation des ALSH :

Périodes d'ouverture des ALSH	Capacité d'accueil	Besoin des familles (retour questionnaire)	Nb enfants inscrits en 2015	Nb de familles en 2015
Juillet	200	321	438	279
Août	150	231	397	257
Toussaint	200	216	191	131
Noël	0	136		
Hiver	200	214	267	177
Printemps	200	220	335	222
Mercredis (du 01/01 au 30/10)	200	151	394	271

(source questionnaire aux familles)

Un questionnaire adressé aux familles du territoire a permis de recueillir les éléments suivants. 643 questionnaires ont été renseignés par les familles soit un retour de 43 %.

Il est à noter que 29 familles auraient besoin de l'ouverture du centre de loisirs le mercredi toute la journée contre 59 familles uniquement le matin. Les 59 demandes pour le matin correspondent aux familles qui scolarisent leurs enfants dans le privé (école à 4 jours). L'école privée Saint Marie de Percy a fait le choix de proposer une garderie aux familles les mercredis matins. Lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaire le choix de Villedieu Intercom a été de ne pas ouvrir les ALSH le mercredi matin.

Sur la période de Noël là aussi un besoin est exprimé de la part des familles 136 auraient la nécessité d'une ouverture des ALSH sur cette période.

Les inscriptions des enfants se font en fonction des besoins des familles et des envies des enfants. Il est possible d'inscrire à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas pour les ½ journées. Les inscriptions sont possibles par téléphone ou physiquement auprès des ALSH directement ou bien auprès de la Maison des services de Villedieu Intercom.

Tarification :

	Demi-journée		Demi-journée repas		journée		supplément	Grande sortie
	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	Par enfant	Par enfant
Plein Tarif	5,00 € par enfant		9,00 € par enfant		9,50 € par enfant		Supplément simple 4,00 € cinéma,... Supplément spécial 5,50 € Equitation, patinoire,...	18,50 €
Tranche A carte loisirs	1,80 €	0,90 €	5,80 €	4,80 €	4,00 €	2,00 €		Supplément simple journée + 6 €
Tranche B carte loisirs	3,00 €	1,50 €	7,00 €	5,50 €	5,50 €	2,75 €		Supplément spécial journée + 7 €

Aujourd'hui la tarification modulée effectuée par les services de Villedieu Intercom n'est dû que par les politiques familiales de la CAF.

La tarification de la CAF (tranche A et B) va évoluer. Au 1^{er} janvier 2016 le dispositif COPALE s'appliquera sur la tarification des loisirs. La CAF souhaite que les collectivités aient une politique tarifaire complémentaire à leur dispositif pour les accueils de loisirs. Ainsi, elle demande que les aides de tarifications ne soient pas portés uniquement par les mesures de la CAF mais aussi par une politique des collectivités.

Comment travaillent les équipes d'animation :

Les animateurs sont associés au projet d'élaboration des animations sur toutes les périodes des vacances. Plus spécifiquement une demi-journée de préparation est consacrée à l'organisation des ALSH avec les équipes des vacances d'été. Ce temps d'échanges et de travail contribuent à l'investissement des animateurs dans leurs missions, et dans leur rôle. Ils favorisent également le lien entre les activités et le projet pédagogique. D'autres temps d'échanges informels sont régulièrement pratiqués par les équipes. Ces moments permettent de se ressourcer et d'échanger plus globalement sur des problématiques rencontrées, des techniques et des approches pédagogiques.

Cependant, les référents des ALSH extrascolaires notent que certains aspects sont à améliorer :

- L'accueil des familles (matin-midi-soir),
- L'activité un outil au service du projet,
- Organisation des mini-camps,
- La place des familles,

Le dernier sujet semble moins facile à appréhender pour les équipes. Il demande certainement un approfondissement autour d'une réflexion sur les enjeux de la place des familles et un accompagnement plus spécifique par des acteurs compétents, extérieurs.

Un travail commun des directeurs des ALSH et du responsable du pôle animation Jeunesse a abouti à l'écriture du projet pédagogique (**Annexe 3**). Ensuite chacun des directeurs informe l'équipe d'animation et aborde les sujets évoqués dans le projet pédagogique. Il est rappelé et échangé sur :

- Le rôle et les obligations de l'animateur,
- Le programme d'animation et le choix de l'enfant,
- L'autonomie de l'enfant,
- Le respect du rythme de l'enfant,...

Les équipes sont sensibilisées à ces aspects. Par exemple, les enfants ont la possibilité de proposer une activité différente du programme d'animation et dans ce cas l'équipe s'adapte. Une réflexion sur le sujet est actuellement en cours pour proposer dans le programme une activité libre qui permettrait de répondre plus précisément aux envies et aux choix de l'enfant.

Les animateurs conçoivent leur animation pour permettre à l'enfant de faire lui-même. Les animateurs ne sont pas là pour faire à la place des enfants.

Les équipes sont également sensibilisées au rythme de l'enfant dans la journée et des temps plus calmes sont organisés en fin de matinée, en début et fin d'après-midi. Pour certains ils peuvent être présents de 7 h 30 à 18 h 30.

⇒ Les actions et propositions pour la jeunesse :

Les espaces jeunes :

Il y a deux espaces jeunes sur le territoire un sur Saint Pois et un sur Percy. Il n'y en a pas sur Villedieu les Poêles la ville centre.

Fonctionnement :

	Ouverture	fréquentation	
Saint Pois	Le local jeunes fonctionne uniquement pendant les périodes de vacances scolaires	15 jeunes	Nelly TALBOT ou Romain MOREL
Percy		3 Jeunes	Anthony LANDREAT ?

Une cotisation annuelle de 2 € est demandée aux jeunes, avec un coût supplémentaire pour certaines sorties du type patinoire, bowling,... qui sont des produits « d'appels » permettant de faire venir les jeunes.

La fréquentation du local jeunes de Percy en baisse ces derniers mois a amené une réorganisation de l'accueil des jeunes. Le choix s'est fait de ne plus ouvrir le vendredi soir, mais plutôt sur le même principe qu'à Saint Pois. C'est-à-dire uniquement pendant les périodes des vacances.

Le public adolescent n'est pas un public facile à capter, il peut l'être par des actions ponctuelles de consommation d'activités. Mais ces dernières doivent rester exceptionnelles et elles ont pour but de solliciter un nouveau public. Ainsi les jeunes, par le biais de l'activité

apprennent à découvrir les espaces jeunes et leurs propositions éducatives. Les espaces jeunes ont vocation à favoriser les projets de jeunes permettant le développement de l'autonomie, la responsabilisation et de contribuer à rendre les jeunes acteurs des projets.

Sur le canton de Villedieu il n'y a pas de proposition pour les jeunes. Une réflexion est prévue en 2016 pour harmoniser la réponse à apporter pour les jeunes sur l'ensemble territoire.

Le point accueil jeunes :

Sur l'ancien territoire du canton de Percy des familles ont fait remonté le besoin d'un accueil pour les enfants de 6^{ème} avant l'ouverture du collège. En somme le système des garderie du matin pour les enfants scolarisés en primaire et maternelle. Il a donc été créé le point accueil jeunes qui comme son nom l'indique prend en charge les jeunes du collège dès 7 h 30 le matin et le soir jusqu'à 18 h.

La personne référente sur cet espace est en lien avec le service périscolaire de Villedieu Intercom. Elle dépend de l'Accueil Collectif des Mineurs de Percy. Elle partage des temps d'échanges avec le référent jeunesse de Percy.

Son rôle est de proposer des animations ludiques sous forme de différents jeux ou bien de les accompagner dans les devoirs.

Les dispositifs d'aide aux activités :

Le département met en place un dispositif d'aide aux activités appelés SPOT 50. C'est un dispositif pour les manchois de 11 à 15 ans. Moyennant l'achat d'un chéquier de 10 € le jeune peut utiliser une trentaine de coupon de réductions dans de nombreux domaines.

Le conseil régional propose ce qu'il appelle la Cart'@too. Une adhésion de 10 € permet de recevoir de nombreuses réductions pour les sorties, les pratiques culturelles et sportives, les déplacements, le logement, les projets.

La communauté de communes contribue à faire connaître ces dispositifs qui favorisent l'accès aux loisirs et aux pratiques culturelles et sportives et ce auprès des jeunes, des familles et des partenaires.

Les logements jeunes :

- Foyer des Jeunes Travailleurs :

Le foyer des Jeunes Travailleurs est situé sur la commune de Villedieu, à côté du collège. C'est une annexe du FJT de Granville, il est d'ailleurs géré par la Commune de Granville. Il y a un conventionnement entre la Commune de Granville et Villedieu Intercom. Villedieu Intercom porte localement le FJT par une participation financière éventuelle en cas de déficit mais aussi par l'intervention de la coordinatrice du PESL sur les conseils de maison auprès des jeunes locataires. Cette action permet de faire du lien avec les services proposés au niveau local et les besoins et attentes des jeunes.

Le FJT offre 10 logements du studio au F1. Le coût est de 402 € minimum. Le montant du loyer peut diminuer plus ou moins en fonction des aides au logement de la CAF.

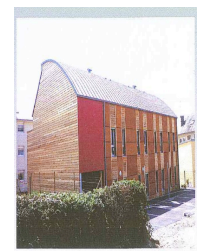
Le taux de remplissage reste stable. En fonction des périodes il peut être complet ou avoir en vacance un ou deux logements.

A l'origine le FJT a été créé pour favoriser l'installation d'apprentis dans les métiers d'art. Aujourd'hui, cette structure est beaucoup sollicitée par des jeunes qui obtiennent un apprentissage dans les métiers de bouche. Particularité liée au territoire touristique de Villedieu Intercom.

- **Logements jeunes de Percy :**

8 logements jeunes ont été construits à Percy. Ils dépendent du CCAS de Percy. Ils sont destinés en priorité aux jeunes en apprentissage ou en contrat de travail à durée déterminée. Le coût par journée est de 15 €.

La fréquentation est alléatoire. Il y a régulièrement des logements de disponibles.



Le logement des jeunes sur le territoire est un sujet du diagnostic qui reste à approfondir, notamment en faisant le lien entre l'offre et la demande. Mais également en question l'information et la communication faite sur le sujet auprès des usagers (habitants, partenaires, entreprises du territoire).

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :

La commune de Villedieu a créé un Conseil Local de Sécurité et de la Prévention de la Délinquance CLSPD en 2003. La Communauté de Communes Villedieu Intercom y est associée par le biais du PESL autour des réflexions et des perspectives d'actions. Cependant l'action de ce dispositif intervient uniquement sur la commune de Villedieu.

Le CLSPD peut intervenir sur la prévention dans les domaines de la santé, des addictions, des réseaux sociaux,... auprès du public jeune et de leur famille. Inactif pendant quelques années il a été reconstitué suite aux troubles de l'ordre public en centre ville de Villedieu les poêles au cours de la saison estivale de l'année 2012.

La dernière action du CLSPD a eu lieu le 25 novembre 2014 autour d'une soirée débat en direction des familles sur le thème de l'addiction : Et si on parlait de nos ados : Quels dangers ? comment prévenir ? comment aider ? Cette soirée a été organisée avec la participation de la Maison des Adolescents de Saint Lô.

Le CLSPD est un moyen intéressant pour agir et contribuer à la mise en place de projets, d'actions autour de la parentalité, de la prévention et l'information des différents publics jeunes, familles et professionnels.

La Maison des Adolescents :

La Maison des Adolescents de Saint Lô est un lieu d'écoute et d'accompagnement conçue pour accueillir les jeunes de 12 à 21 ans, leurs familles, ainsi que les professionnels

sur l'ensemble des questions de l'adolescence. La maison des adolescents apporte une écoute immédiate et propose si nécessaire une orientation vers des structures adaptées. La Maison des Adolescents apporte une écoute immédiate. L'accueil est anonyme, confidentiel et gratuit.

Familles et jeunes qui ont utilisé les services de La Maison des adolescents à Saint LÔ :

- Percy : 5 entretiens (4 à Saint Lô et 1 à Valognes)
- Saint Pois : 6 entretiens à Avranches.

Familles et jeunes reçus en rendez-vous sur le territoire par la Maison des adolescents :

- Villedieu / Chérencé le Héron/ Rouffigny : 5 familles avec 12 rendez-vous en tout.
- Percy : 2 familles avec 4 rendez-vous en tout.

Les éléments en terme de problématiques repérées par les professionnels de la Maison des services sur le territoire sont :

- L'estime de soi :
 - o Harcelement
 - o Difficulté de relation
 - o Manque de reconnaissance
- La communication intra familiale :
 - o Séparation
 - o Famille recomposée
 - o Deuil (parents/ grand parents)
- La consommation :
 - o D'alcool
 - o Cannabis
 - o Cigarette
- Problème scolaire :
 - o Qui peut être une problématique ou une résultante des 3 éléments cités ci-dessus.

Les actions partenariales mises en place sur le territoire avec la Maison des adolescents :

- À l'initiative du collège privé Saint Joseph une action de présentation du harcèlement a été mise en place auprès de l'équipe éducative avec une soirée débat auprès des parents (40 parents étaient présents).

Le service PESL de Villedieu Intercom travaille en partenariat avec la maison des adolescents. Pour l'année 2014, les objectifs étaient :

- d'informer les différents partenaires en lien avec les problématiques jeunesse (les collèges, les habitants, autres partenaires,..) sur les missions de la Maison des Adolescents. L'information a été diffusée notamment dans la brochure de la maison

des services par une présentation de la maison des adolescents. Une présentation a été faite auprès des référents extra et périscolaire.

- Associer la MDA au diagnostic participatif :
 - Permettre de recueillir le regard professionnel de la MDA sur les problématiques liées à l'adolescence sur le territoire.
 - Favoriser une meilleure connaissance de la MDA auprès des partenaires locaux et susciter des futurs rencontres, voir projet.

La Mission Locale :

La Mission Locale intervient auprès des publics 16-25 ans sortis du système scolaire.

Représentation des différents Mission Locale sur le territoire :

Territoire couvert (canton)	Mission Locale	Personne référente
Villedieu les Poêles	Granville	M. SAINT
Percy	Saint Lô	M. BANSARD
Saint Pois (6 communes)	Avranches	Mme OSMOND

Territoire de Villedieu :

La Mission Locale de Granville fait des permanences avec et sans rendez-vous les mardis et jeudis à la Maison des Services en centre ville de Villedieu. De nombreuses actions partenariales sont mises en place avec la Mission Locale de Granville :

- avec le Point Relais Emploi géré par Villedieu Intercom et localisé à la maison des services,
- avec la location de scooters gérés par l'Intercom, les conseillers techniques interviennent auprès des publics 16-25 ans autour de l'insertion, la santé, la prévention, l'emploi.
- Dans le cadre du PESL sur des actions partenariales tel que le festival des mots.

148 jeunes sont reçus en entretien individuel.

Formation des jeunes suivis :

Niveau scolaire	Jeunes
V bis	40
V	68
IV	?

V bis (1 an après le collège)

V (CAP, BEP,...)

IV (équivalent au BAC)

La mobilité est une problématique fortement repérée avec 64 jeunes qui n'ont pas de moyen de locomotion.

Territoire de Percy :

La mission Locale d'Avranches fait des permanences sur rendez-vous tous les mardis matins dans les locaux de la mairie de Percy.

Deux personnes interviennent sur le canton de Percy : Mme MARTINEZ sur l'emploi et M. LECHEVALIER sur l'orientation et la formation.

- 30 à 40 personnes sont suivis par la mission locale de Saint Lô
- Ages des jeunes :
- Formation des jeunes :

17 / 20 ans	21
21 / 23 ans	37
24 / 25 ans	26

Niveau scolaire	Jeunes
V bis	23
V	39
IV	22

- Quelles problématiques repérées:

Les difficultés rencontrées par ces jeunes sont principalement la mobilité avec le coût du permis de conduire. Mais aussi de jeunes mères de familles qui souhaitent reprendre une activité professionnelle et qui ont du mal à s'organiser.

Territoire de Saint Pois :

Les permanences ont lieu le 3^{ème} vendredi de chaque mois à la mairie de Saint Pois. 25 jeunes ont été reçu en 2015 par le référent M. SERRANO. 7 jeunes sont encore en cours d'accompagnement vers l'emploi ou en formation. Pour les autres, ils ont repris une activité ou sont en contrat d'alternance.

La mobilité est la première problématique des jeunes sur cette partie du territoire.

Les 3 missions locales ont participé au groupe projet jeunesse mis en place dans le cadre du diagnostic participatif et elles ont contribuées à affiner les besoins des jeunes suivis par les missions locales. Aujourd'hui, les 3 fonctionnements sont différents. Il est difficile de mettre en place un projet global autour de l'action des missions locales.

Temps d'Activité Périscolaire (TAP) :

⇒ *Présentation de l'organisation locale prévue dans le cadre de la mise en place de la réforme sur les rythmes scolaires :*

Organisation locale de l'offre

	Norme assouplie	Norme après-midi complète
Écoles maternelles	1 animateur pour 14 enfants	1 animateur pour 10 enfants
Écoles primaires	1 animateur pour 18 enfants	1 animateur pour 14 enfants
Sites	Jours	Horaires
École de Bourguenolles	Mardi & vendredi	1h30 en fin d'après-midi
École de La Lande D'Airou	Mardi & vendredi	1h30 en fin d'après-midi
École de Fleury	Jeudi	3h00 après-midi complète
École de La Bloutière	Jeudi	3h00 après-midi complète
École maternelle Villedieu	Lundi, mardi, jeudi & vendredi	0h45 en fin d'après-midi
École primaire Villedieu	Lundi, mardi, jeudi & vendredi	0h45 en fin d'après-midi
École de Sainte-Cécile	Jeudi	3h00 après-midi complète
École de Chérencé-le-Héron	Jeudi	3h00 après-midi complète
École de Beslon	Lundi & jeudi	1h30 en fin d'après-midi
École de Montbray	Lundi & jeudi	1h30 en fin d'après-midi
École maternelle Percy	Lundi, mardi, jeudi & vendredi	0h45 en début d'après-midi
École élémentaire Percy	Lundi, mardi, jeudi & vendredi	0h45 en début d'après-midi
École de Coulouvray-Boisbenâtre	Mardi & vendredi	1h30 en fin d'après-midi
École de Saint-Pois	Mardi, jeudi, vendredi	1h00 en fin d'après-midi

Villedieu Intercom est compétent en matière périscolaire. Cela comprend la gestion des garderies matin, midi et soir, ainsi que la gestion des temps d'activités périscolaires.

Différentes activités peuvent être proposées tels que éco-citoyenneté, atelier cuisine pâtisserie, initiation premier secours, découverte du poney, tir à l'arc, jeux traditionnels, orientation,...

4 référents par site ont été nommés pour faire du lien avec les équipes d'enseignants mais aussi gérer l'organisation générale des TAP. Ce fonctionnement permet aux parents d'avoir une personne référente pour communiquer. Les référents TAP ont notamment

comme missions de présenter le projet global des TAP en lien avec les politiques éducatives définies par les élus, et d'inscrire leurs actions en lien avec les projets d'école.

Les actions en lien entre le projet d'école et les TAP

Une rencontre est prévue entre le référent des TAP et l'équipe enseignante pour être en complément des activités scolaires notamment dans le sport, ce qui se pratique plutôt facilement. Pour les activités manuelles un échange avec l'équipe enseignante est organisé pour éviter les actions redondantes.

Dans le cadre du festival des mots, il a été proposé de mettre en place un projet autour de la création de livres tactiles avec le soutien de l'association départementale AIDE DV. Cette action s'est mise en place avec la classe de CP de Beslon. Les élèves ont écrit l'histoire en classe et ont réalisé les illustrations du livre dans le cadre des TAP. Ce projet a favorisé une cohérence entre le projet d'école et les animations proposées dans les TAP.

⇒ Le jeu : outil au service du développement de l'individu et de son éducation :

Les groupes projets organisés à l'occasion du diagnostic participatif ont fait apparaître la notion du jeu comme vecteur essentiel dans le développement de l'individu. Il ressort des échanges que l'enfant a un besoin de jouer pour se développer. Que le jeu peut être un support :

- Pour respecter les règles (règles du jeu / règles de vie),
- pour aborder différents sujets (environnement, calcul,...) et contribuer à faciliter les apprentissages pour certains enfants.
- Pour partager entre copains ou en famille un moment convivial et apprendre à se respecter.
- Pour développer des aptitudes de raisonnement et de logique.
- Pour encourager la coopération (jeu coopératif).

Les médiathèques mettent en place au moment de Noël une semaine sur le jeu. Les structures font découvrir les jeux de société et les mettent en avant.

⇒ L'accueil du public en situation de handicap dans les activités péri et extrascolaire :

L'éducation est un élément capital vers l'accès à la citoyenneté et au vivre ensemble. Pour les enfants porteurs de handicap cette notion est encore plus essentielle car elle va permettre de développer des compétences et d'acquérir de l'autonomie. Ce qui crée le handicap au final est plus l'environnement inadapté et que la déficience elle-même.

L'école primaire de Villedieu accueille une Classe pour l'Inclusion Scolaire (CLIS) et le collège une Classe d'Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS). Deux structures sportives et de loisirs, la piscine et l'association Foot du CSV font parties du dispositif d'accueil spécifique conduit par les PEP de la Manche. Cependant, la question de l'inclusion

des enfants et des jeunes en situation de handicap dans les ACM et les activités culturelles et de loisirs se pose sur le territoire de Villedieu Intercom. En effet, très peu d'enfants sont accueillis. A ce jour, il a eu une seule demande de la part d'une maman qui est venue sur quelques après-midi au centre de loisirs avec son fils porteur d'un handicap mental, nécessitant la présence constante d'une Assistante de Vie Scolaire (AVS). Pourquoi les familles n'envisagent-elles pas un accueil en ALSH pour leur enfant ? ont-elles connaissance de cette possibilité ?

Cet aspect est à approfondir et à développer dans le cadre du PESL.

⇒ **Éléments de synthèse liés à l'enfance / jeunesse :**

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Nombreux équipements scolaires - Proximité des sites scolaires pour les familles. - Accueils collectifs 3-12 ans de proximité. - Accueils de jeunes - Présence d'un RAM - Mise en place d'un PESL avec une dynamique participative. - Une réflexion locale sur l'adolescence CLSPD.	- Absence d'accueil collectif petite enfance type crèche, halte-garderie. - Faiblesse des actions de soutien à la parentalité. - Absence de lycée - Une disparité dans les propositions pour les adolescents : (inexistant sur Villedieu les Poêles et à redéfinir sur Percy). - Un CLSPD qui ne rayonne que sur la ville centre.	- Travailler sur la thématique petite enfance et parentalité en nommant une personne référente. - Proposer des actions de qualité et en lien avec les besoins : * Diversifier les propositions et favoriser l'initiation et la découverte. * Formation des équipes intervenant auprès des publics. * Questionner l'ouverture des centres de loisirs à Noël et les mercredis. - Questionner la politique tarifaire actuelle. - Travailler sur la thématique de l'adolescent et l'harmonisation des propositions sur le territoire et apporter une réponse sur Villedieu les Poêles. - Accompagner des projets de jeunes pour les rendre plus autonomes et citoyens. - Faire rayonner les actions du CLSPD sur l'ensemble du territoire (par conventionnement ou faire évoluer le dispositif de manière communautaire). - Promouvoir les actions en faveur de la jeunesse (dispositifs, Maison des adolescents,...) - Poursuivre et encourager les actions en lien entre les projets d'école et les TAP. - Développer les actions autour du jeu, voir création d'une ludothèque.

		- Favoriser toutes les actions permettant la promotion des dispositifs, des aides, de l'accompagnement et des services.
--	--	---

V) L'offre éducative

Établissements scolaires et l'évolution des effectifs scolaires maternelle et élémentaire

Établissements scolaires	Effectifs 2009/2010	Effectifs 2010/2011	Effectifs 2011/2012	Effectifs 2012/2013	Effectifs 2013/2014	Effectifs 2014/2015	Effectifs 2015/2016
RPI Beslon / Montbray	74	79	79	80	75	75	75
Ecole Maternelle publique Percy	68	78	74	63	65	63	60
Ecole élémentaire publique Percy	129	147	153	140	128	112	107
Ecole privé de Percy	188	186	196	195	210	221	210
Ecole primaire publique Coulouvray	76	72	80	68	72	67	66
Ecole primaire publique Saint Pois	89	82	113	106	103	99	96
RPI Bourguenolles/la lande d'Airou	89	93	86	87	75	87	84
RPI Chérencé/Sainte Cécile	97	100	101	112	105	102	90
RPI Fleury/La Bloutière	112	122	120	124	118	120	123
Ecole maternelle publique de VLP	100	105	94	95	84	83	72
Ecole élémentaire publique VLP + CLIS	148	134	153	142	138	143	147
Ecole privé VLP	313	315	320	316	319	304	324
Evolution effectifs 1er degré	1483	1513	1569	1528	1492	1476	1454
Collège Public de Percy	183	175	187	191	208	200	196
Collège public de VLP + ULIS	246	296	286	291	257	252	247
Collège privé de VLP	263	249	254	210	227	226	200
Evolution effectifs collèges	692	720	727	692	692	678	645

Autres établissements de formation :

Établissements scolaires	Niveau de formation enseigné	Effectifs 2012/2013	Effectifs 2013/2014	Effectifs 2014/2015
Maison Famille Rurale (MFR) Percy	4ème et 3ème - CAPA SMR (service en milieu rural) SAP et vente BAC Pro TCVA (technicien conseil vente en alimentation)	148	144	143
Lycée Privé VLP	BAC Pro ELEEC (Electrotechnique énergie, équipements communicants) BAC Pro TCB (technicien constructeur	110	116	80

	bois) premiers- terminales S et ES			
Effectif total		258	260	223

Il y a sur le territoire une bonne représentation des établissements scolaires jusqu'au second degré. La baisse importante des effectifs du lycée privé de Villedieu les Poêles est due à la décision par l'Education Nationale de fermer la section seconde et donc à court terme la première et la terminale. La proposition du lycée privé permettait le maintien d'un cursus secondaire sur le territoire. Dorénavant, Les élèves seront tous selon la carte scolaire dirigés vers Granville en premier choix, Avranches et Saint-Lô selon les options qu'ils auront choisies. Le collège le Dinandier de Villedieu les Poêles bénéficie d'un dispositif Réseau d'Education Prioritaire (REP) depuis le 1^{er} septembre 2015. L'ensemble des écoles donnant des élèves à l'établissement dispose des mesures liées à ce dispositif. Un coordonnateur a été nommé, il fait le lien entre les écoles, le collège et les autres acteurs.

L'orientation scolaire :

Il semble souvent plus ou moins difficile de s'orienter scolairement pour les élèves et leurs familles et de définir un cursus scolaire en lien avec le futur choix professionnel. Les écoles mettent en place des forums permettant aux élèves d'avoir une représentation de certains métiers. Cependant, une méconnaissance des possibilités de formation et d'emploi reste un frein à une orientation choisie et non subit.

Lors des échanges du groupe projet jeunesse il a été noté une faible connaissance de la réalité du territoire en termes d'emplois chez les jeunes. Ainsi qu'une difficulté à se projeter dans l'avenir et de choisir un métier.

Les garderies périscolaires :

L'ensemble des sites scolaires disposent d'une garderie périscolaire déclarée en Accueil Collectif de Mineurs (ACM). Les horaires d'ouverture sont de 7 h 30 le matin jusqu'à l'heure de rentrée en classe et le soir de la fin de la classe ou des TAP jusqu'à 18 h 45. Ces horaires prennent en compte les besoins des familles liés aux déplacements domicile-travail. Le goûter est fourni sur chacun des sites, il permet d'offrir un moment de convivialité équitale. Le mercredi midi une garderie est proposée de 12 h à 12 h 30.

Tarifs de garderie : une participation financière est demandée aux familles pour chaque enfant présent, soit 0,70 € le matin et 1,30 € le soir quel que soit la durée d'accueil, le mercredi midi 0, 50 €.

Le Contrat Local Accompagnement à la Scolarité (CLAS) :

Le contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est un dispositif initié par la CAF qui vise à apporter un soutien aux élèves et à leur famille.

Ces actions ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école. Le collège Le Dinandier de Villedieu les Poêles bénéficie de la mise en place de ces actions de soutien à la scolarité.

Elles proposent aux parents :

- Un soutien dans leur rôle éducatif,
- Un accompagnement scolaire personnalisé de l'enfant au sein de groupes de travail restreint.

Les actions d'accompagnement à la scolarité ont pour objectifs :

- D'aider les enfants à acquérir des méthodes,
- De faciliter leur accès au savoir et à la culture,
- De promouvoir leur apprentissage à la citoyenneté
- De valoriser les acquis afin de renforcer leur autonomie,
- De soutenir les parents dans le suivi scolaire de leurs enfants.

Des partenariats sont créés entre la médiathèque, le festival des mots autour de la mise en place de projets communs.

Il ressort des groupes projet mis en place lors du diagnostic participatif que le collège de Percy a des problématiques similaires à celui de Villedieu les Poêles. Un dispositif CLAS élargi au deux collèges peut-il être envisagé ?

Le transport scolaire :

La Communauté de Communes est organisateur secondaire des transports scolaire en conventionnement avec le département qui en a la compétence.

Les collectivités ont l'obligation de mettre une accompagnatrice sur les circuits qui accueillent des maternelles. 6 circuits sont concernés sur le territoire :

- 4 sur l'ancien canton de Percy
- 2 sur l'ancien canton de Saint Pois

Plusieurs réunions ont lieu dans l'année avec les accompagnatrices des circuits de transport scolaire gérés par Villedieu Intercom. Ces rencontres permettent de transmettre des informations, d'évoquer les situations rencontrées dans le quotidien et de créer du lien entre les accompagnatrices.

L'encadrement des circuits de Regroupement Intercommunal pédagogique sont à la charge des communes il y en a 4 sur le territoire.

⇒ Un collège du territoire inscrit dans le Réseau d'Education Prioritaire :

Depuis le 1^{er} septembre 2013 le collège le Dinandier de Villedieu les Poêles a été classé dans le Réseau d'Education Prioritaire. La définition de ce classement dépend du nombre de boursiers, des catégories socio-professionnelles et des retards en 6^{ème}.

Ces réseaux bénéficieront de moyens humains et financiers supplémentaires. De nouvelles pratiques d'enseignement y seront testées. Un coordinateur a été nommé, il a une décharge de deux jours sur ces missions.

Il semble important de travailler avec le référent M. LEMORVAN sur différentes actions comme la mise en place de passerelles pour les 11 – 15 ans. Mais aussi d'intégrer le

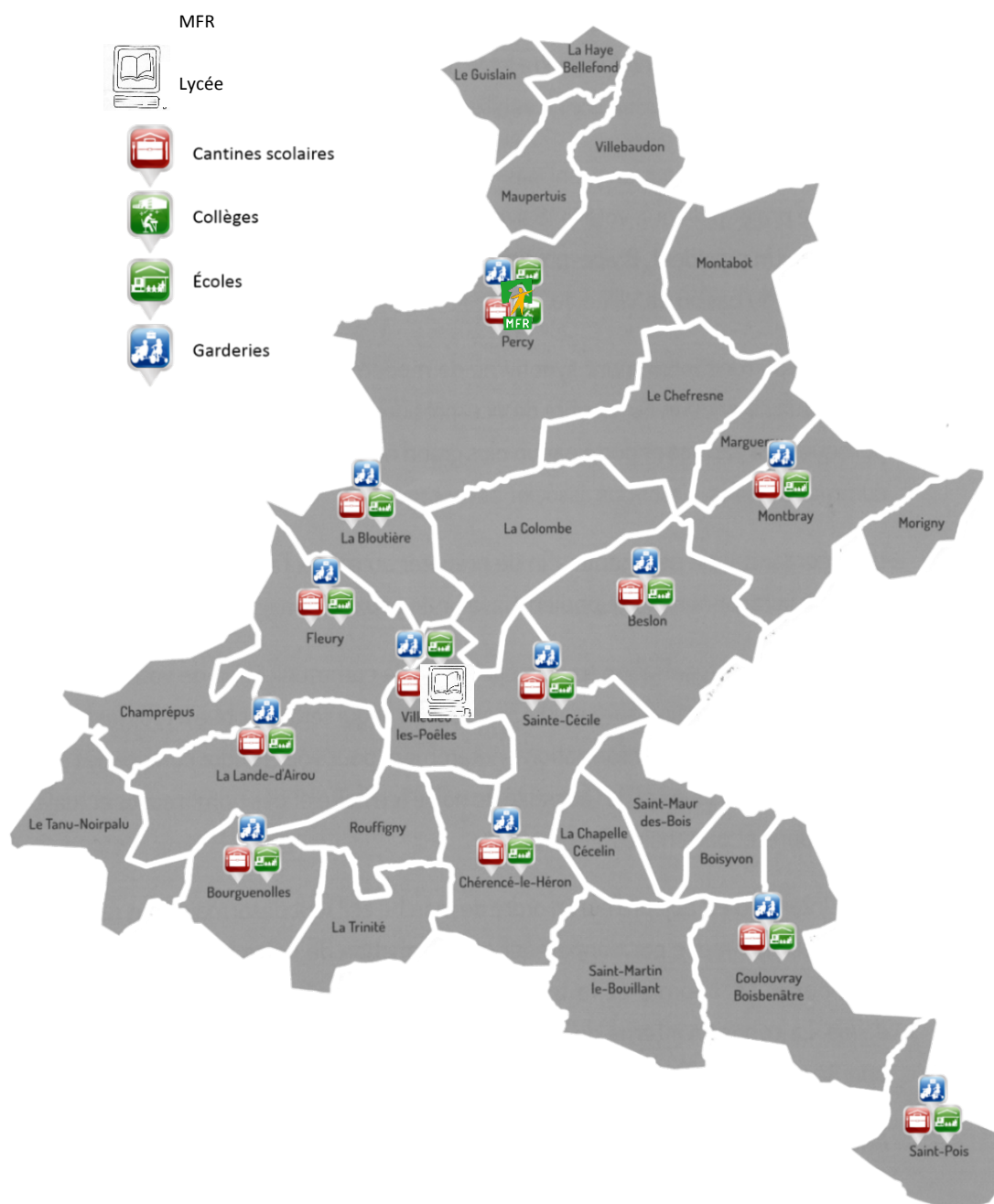
CLAS, les propositions pour les jeunes, la Maison des Adolescents sur d'autres problématiques.

⇒ Localisation des principaux équipements

Carte 1 : Scolaire

- écoles maternelles et élémentaires, publiques et privées
- cantines scolaires
- collèges publics et privés
- garderies périscolaires
- autres lieux de formation (lycées, greta, MFR,...)





⇒ Éléments de synthèse liés à l'offre éducative

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Une bonne représentation des établissements scolaires jusqu'au 2nd degré - Une offre permettant	- Une absence de lycée général donc des temps de trajet qui allongent les journées des lycéens. - Des trajets qui allongent	- Développer des axes en lien avec la parentalité et la petite enfance avec les écoles maternelles. - Faire connaître le Relais d'Assistante Maternelles auprès

un choix de scolarité publique ou privée. - Une offre de garderie périscolaire large sur chacune des écoles tenant compte des déplacements des familles. - Un transport scolaire mis en place par le département et les collectivités. - Chaque école dispose d'une cantine scolaire soit municipale soit associative. - Un transport est mis en place pour rejoindre les centres de loisirs les mercredis midi (avec propositions de repas). - Des moyens supplémentaires pour la partie du territoire classé dans le dispositif REP. - Des classes spécifiques pour l'accueil des enfants porteurs de handicap.	la journée scolaire des élèves. - Les écoles maternelles et primaires ne proposent pas toutes une prise en charge de la restauration des enfants le mercredi midi. - Une inégalité du transport le mercredi vers les centres de loisirs notamment la commune de Coulouvray-Boisbenatre. - Faible lisibilité des offres d'emploi sur le territoire. - Dispositif REP démontre la présence de familles avec des problématiques sociales.	des équipes enseignantes et créer des passerelles. - Valoriser le rôle des accompagnatrices transport scolaire et animateurs de garderie / un lien avec l'école et les familles, une prise en compte du rythme de l'enfant (fatigue). - L'orientation : Avoir des éléments fiables de l'emploi sur le territoire. Sensibilisation sur les métiers du territoire. - Mettre en place des actions passerelles entre le monde du travail (l'emploi) et celui de l'école. - Participer au dispositif REP.
---	--	--

VI) Se déplacer sur le territoire

* Gare :

Une gare est présente à Villedieu-les-Poêles – ligne Paris-Granville. Cette ligne donne facilement accès à Rennes avec la correspondance de Folligny.

* Réseau routier :

Le territoire bénéficie d'une situation stratégique au niveau du réseau routier. 2 échangeurs sur l'A84, axe structurant nord/sud via la RD 999 appelée voie de la liberté et maillages de routes départementales et routes communales structurant le territoire.

** Aire de co-voiturage*

Deux aires d'intérêt départemental sont situées sur le territoire :

- La Colombe : aire de l'hôtel Massu
- Fleury : aire de la maison neuve

** Transport par bus*

Le territoire est traversé par la ligne n°3 Avranches – Saint-Lô. Elle dessert quatre communes : Percy, La Colombe, Villedieu Les Poêles et Rouffigny avec 7 allers-retours du lundi au vendredi et 2 le samedi.

** Les dispositifs de transport à la demande :*

⇒ Le dispositif du département « transport à la demande » mis en place sur le territoire correspond à :

- Des navettes de rabattement vers les liaisons régulières, une prise en charge à la mairie de la commune.
- Le transport de proximité uniquement sur les communes de l'ancien canton de Saint Pois, prise en charge au domicile.

⇒ Le dispositif de la MSA, « solidarités transport » met en relation des chauffeurs bénévoles et des habitants dans un cadre bien précis. Il est mis en place sur les anciens cantons de Saint Pois et Percy uniquement.

** La location de scooter :*

Villedieu Intercom a conventionné avec l'association Passerelles d'Avranches autour de la location de scooter. Il permet à des jeunes de moins de 26 ans (tout profil) et à des personnes en situation de RSA de pouvoir se déplacer pour un emploi, des démarches administratives ou pour une formation professionnelle. Cependant aujourd'hui le parc est très vieillissant et les utilisateurs sont souvent confrontés à des deux-roues qui fonctionnent mal et tombent régulièrement en panne.

	2014	Depuis le début de l'année 2015
Nombre de bénéficiaires	13	10
Jours d'utilisation	326	184

⇒ *Retour des familles ayant répondu au questionnaire sur l'aspect des déplacements :*

La moitié des familles travaillent à l'extérieur du territoire. Les parents ne sont donc pas disponibles aux heures des activités culturelles et sportives pour accompagner les

enfants. Les parents qui travaillent sur le territoire n'ont pas forcément plus de latitude pour faire les déplacements. Ce constat se vérifie au regard des réponses du questionnaire transmises par les familles.

232 familles connaissent des difficultés dans les déplacements dues aux horaires des activités inadaptés. Pour 223 des familles leurs jeunes de 11 à 25 ans ne sont pas autonomes dans leur déplacement contre 181 familles qui n'ont pas ce souci.

⇒ *Retour des groupes projets sur la mobilité :*

Le constat établi par les trois groupes projets est semblable. Malgré la multitude de propositions en termes de déplacement (train, ligne Manéo, navette et en voiture Simone du département, solidarités transport de la MSA) les familles et les jeunes ressentent des difficultés dans leur déplacements.

Il semble que les différents dispositifs favorisant la mobilité ne soient pas tous connus, ni de la part des acteurs, ni de la part des familles. Il est également soulevé que la mobilité est un apprentissage et qu'aujourd'hui il n'y a pas d'éducation dans ce sens.

⇒ **Éléments de synthèse liés à la mobilité sur le territoire**

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Une desserte routière importante. - L'existence d'une gare. - Une proposition de transport de proximité Manéo par le département et Solidarité transport par la MSA qui favorise la mobilité. - L'existence de 2 échangeurs et d'une autoroute - Location de scooters.	- Une inégalité sur les propositions faites du transport de proximité. - Des habitudes et des pratiques de la mobilité pas pratiquées. - La rareté des moyens de déplacement doux (pistes cyclables, ...) - L'insuffisance de bornes électriques pour les véhicules propres. - Le coût du permis de conduire. - Un parc vieillissant des trois scooters alloués au territoire.	- Associer les partenaires sur une réflexion favorisant l'accès aux activités pour les enfants dont les familles travaillent à l'extérieur du territoire. - Encourager la mobilité des jeunes sur le territoire en menant une réflexion globale et partagée. - Renouvellement des scooters par Passerelles. - Contribuer à l'amélioration de la mobilité du territoire en développant l'équipement de véhicules électriques ainsi que des bornes, en proposant une candidature à une station hydrogène. - Susciter le déplacement doux en développant les pistes cyclables, location de vélos électriques,...

VII) L'offre culturelle et sportive

⇒ *Les activités sportives :* Liste des principaux clubs sportifs du territoire

Libellé du club sportif	Disciplines	Commune de	Nombre de
-------------------------	-------------	------------	-----------

		référence du club	licenciés
CSV (foot, hand, tennis, tennis de table, judo, karaté...)	Multi-sports Dont tennis, tennis de table, tir à l'arc, pétanque, judo, ju jitsu – täiso badminton, hand, foot, cyclisme,	Villedieu les Poêles	838 134 37 52 49 162 100 150 56 98
Avenir du bocage Sourdin	Football (5 à 18 ans)	Villedieu les Poêles	220
Club de boxe Thaï	Boxe Thaïlandaise	Villedieu les Poêles	40
Union Sportive de Percy	Multi-sports	Percy	?
Percy Tennis club	Tennis	Percy	42
Club de Basket	Basket	Percy	?
Union Sportive Sainte-Cécile	Football	Sainte-Cécile	30
Club de football de Saint-pois Club de tennis de table de Saint-Pois	Football Tennis de table	Saint-Pois	?
SHR	Equitation	Villedieu les Poêles	?
Centres équestres	Equitation	Saint Martin le Bouillant La Chapelle Cécelin Percy	? ? ?
Ass.Percy Tessy Basket	Basket	Percy	45
US Percy	Football	Percy	100
Karaté club de Percy	Karaté	Percy	54
Percy tennis club	Tennis	Percy	41
Judo club Percy Villedieu	Judo-JiuJitsu	Villedieu les Poêles	190
Gymnastique volontaire	Gymnastique d'entretien	Percy	90

⇒ Localisation des principaux équipements

Tableau présentant les principaux équipements sportifs du territoire

Exemples : Gymnases et équipements de spécialités

Commune de localisation	Équipement	Discipline(s) concernée(s)
-------------------------	------------	----------------------------

Villedieu	Piscine ludique couverte Stade de football Complexe sportif des monts Havard, cours de tennis Gymnase Jules Vibet Boulodrome Salle de boxe Thaï	Loisirs (apprentissage, perfectionnement, aquagym) Football Badminton, Handball, Judo, tennis de table, tennis,... Pétanque, boxe thaïlandaise
Percy	Stade René Lecaplain Salle des sports (en travaux suite à un incendie) Courts de tennis	Football Basket, tennis, Badminton, judo, Karaté Tennis
Sainte-Cécile	Stade La Doublière	Football
Fleury	Stade Léonce LELOUP	Football
Saint-Pois	Stade Salle Damien Éloi	Football Tennis de table, gymnastique adultes
La Bloutière	Salle polyvalente	Gymnastique pour adultes

⇒ *Présentation des évènements et structures sportives emblématiques et ou performantes du territoire*

Club Sportif de Villedieu (CSV) : regroupement d'associations sportives fonctionnant un peu comme les OMS (anciens offices municipaux des sports d'antan). Une structure associative qui porte le dynamisme sportif de la ville centre. La section CSV cyclisme organise annuellement plusieurs courses. Les amis des courses cyclistes de Percy organisent 4 rendez-vous par an.

LA SHR organise tous les ans un WE de concours de sauts d'obstacles à Villedieu. Percy Cheval organise un concours de sauts d'obstacles chaque année à Percy. La société des courses de Villedieu organise plusieurs rendez-vous à l'hippodrome en saison et la société des courses de Bourigny (plus petit hippodrome de France) organise un rendez-vous annuel.

L'association RAIL à Saint-Pois est une association multi-activités, culturelle et sportive de la ville. Depuis la fusion de janvier 2014, cette dernière a cédé la gestion de l'ALSH et de la bibliothèque à la communauté de communes de Villedieu Intercom.

Libellé de la structure	Spécialité	Commune de référence de la structure	Nombre de pratiquants ou adhérents
Ecole de musique et de danse La Clé de sol	Musique / danse	Villedieu-les-Poêles	
Cinéma	Salle de cinéma	Villedieu-les-Poêles	

Médiathèque	Théâtre	Percy	Environ 20 personnes par représentation
Ecoles de dessin	Arts plastiques	Villedieu-les-Poêles Percy	

⇒ *Pratiques artistiques et spectacles vivants (danse-théâtre-musique-cinéma)*

Liste des principales structures intervenantes

⇒ *Présentation des événements emblématiques culturels du territoire*

- Le Festival du film d'animation (cinéma de Villedieu-les-Poêles) : projection de films sélectionnés, à tarifs réduits, durant un mois. Des animations telles que les « ciné-goûters » sont également proposées.
- Le Festival des Mots (médiathèques, cinéma, école de musique, RAM, etc...) : durant une semaine, les scolaires sont invités à participer à des ateliers, sur des créneaux d'une heure trente, dans le but de valoriser le territoire et la langue française autour d'une thématique choisie. Une valorisation tous publics des travaux réalisés durant la semaine est proposée le samedi après-midi.

⇒ *Localisation des principaux équipements dits de « spectacles vivants »*

- salles de spectacles
- cinéma : Villedieu-les-Poêles
- écoles de musique : Villedieu-les-Poêles
- médiathèques : Villedieu-les-Poêles, Percy, Saint-Pois, Coulouvray-Boisbenâtre

⇒ **Éléments de synthèse liés aux pratiques sportives, artistiques et spectacles vivants**

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- tissu associatif dynamique - Nombreuses infrastructures piscine,... - Nombreuses propositions d'activités sportives et culturelles - équipements récents et adaptés aux nouvelles technologies (cinéma, villes en scène, théâtre en partance)	- Parc des structures sportives vieillissant - Centralisation des charges sur les villes centres - Répartition inégale des équipements sur le territoire : centralisation forte sur Villedieu, le sud est moins bien équipé et isolement des petites communes.	- Informer sur l'ensemble des actions et animations sportives et culturelles au niveau du territoire. - Faire circuler les spectacles et matériels itinérants pour dynamiser les zones rurales isolées. - Navettes à proposer lors des animations phares afin de faciliter les déplacements des publics empêchés. - Centraliser l'ensemble des supports de communication utilisables pour informer les publics sur les propositions.

VIII) Le lien social et la parentalité dans le PESL

a) La parentalité sur le territoire :





CLAS



Matinées Parents / Enfants



Maison des services



Définition de la parentalité :

(source groupe d'appui REAAP)

La parentalité désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Au-delà du statut juridique conféré par l'autorité parentale, elle est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale : matérielle, affective, morale et culturelle.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles) exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers). Elle s'inscrit dans l'environnement social et éducatif où vivent la famille et l'enfant.

La notion du lien social est étroitement liée aux relations entre les individus et au vivre ensemble. La personne est liée aux autres et à la société. Elle a un besoin de reconnaissance. Elle recherche sa place pour exprimer son identité. Comment, aujourd'hui sur le territoire, ce principe se met-il en œuvre ?

La maison des services ouverte depuis le 1 septembre 2015 accueille de nombreux services de proximité dans les domaines de la petite enfance, des solidarités, de la formation et de l'emploi et de la santé. Cette structure au-delà de sa vocation à apporter des services de proximité à la population, permet de mettre en lien différentes structures et ainsi favoriser une continuité dans les réponses apportées aux habitants. Par exemple le Relais Assistantes Maternelles va orienter les familles vers l'agent d'accueil du point accueil CAF pour l'accompagner dans les démarches administratives, liées aux modalités de l'accueil du tout petit. D'autres échanges s'organisent avec la Protection Maternelle Infantile à l'occasion de ses permanences.

Au niveau de la formation et de l'emploi les jeunes sont accompagnés par la Mission Locale et le Point Relais Emploi dans leur projet professionnel ou de formation. Ils peuvent bénéficier des outils de la maison des services et sont soutenus dans leurs démarches par les conseillers, pour avancer dans leurs recherches et projets.

Au niveau local, les associations remplissent complètement leur rôle pour consolider le lien social par leur proximité, les espaces d'échanges. Elles restent des éléments fédérateurs du territoire. Villedieu Intercom recense de nombreuses associations dans différents domaines :

- Sportives et culturelles: (citées précédemment)
- la parentalité : avec notamment les associations des parents d'élèves, Familles Rurales, Maison Famille Rurale,...
- l'action sociale et « inter générations » : Secours Catholique, Croix rouge, Banque Alimentaire et Restos du Cœur, associations du Secteur d'Action Gériatrique, les clubs du 3^{ème} âge,...
- Développement local : les comités des fêtes, associations environnementales, associations des commerçantes,...

Les associations solidaires, culturelles, sportives sur le territoire ont encore peu l'habitude de se rencontrer et de partager des projets. Cet aspect est important pour favoriser la transversalité et proposer des réponses encore plus pertinentes aux publics.

Il est proposé sur le territoire de Percy des matinées parents enfants en lien avec les permanences PMI. Ces matinées sont animées par Angélique BERNARDIN, la référente parentalité accompagnée de la puéricultrice de secteur. C'est un lieu destiné aux enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un membre de sa famille (parents, grand parent,...) où l'enfant bénéficie d'un espace adapté autour du jeu et de l'éveil. Les activités qui sont proposées sont un support aux échanges entre les parents et les professionnels autour du développement de l'enfant.

Un dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) est mis en place sur le collège public le Dinandier de Villedieu-les-Poêles, avec un portage administratif par les PEP de la Manche et financier par la CAF. Il a pour objectif de faire du lien entre les apprentissages scolaires et les familles. L'accompagnement à la scolarité devient ainsi un moyen privilégié pour rendre les codes de l'école et de l'environnement proche compréhensibles pour les parents. Il positionne la famille comme un partenaire des actions

prises en place. Pour l'enfant il s'agit d'action visant à offrir l'appui et les ressources dont il a besoin pour réussir à l'école et ainsi le valoriser.

Dans le cadre du diagnostic participatif les différents échanges menés sur le territoire lors des groupes projet ont permis d'observer les constats suivants :

- ❖ Peu d'actions menées autour de la thématique parentalité, lorsqu'elles existent aucune coordination n'existe donc difficulté de communication, information, diffusion et partenariat.
- ❖ Pas de lieu identifié par les familles pour échanger et favoriser une relation de proximité apportant un soutien et une écoute.
- ❖ 10 % des familles sont monoparentales.
- ❖ Le lien entre l'école et les familles est moins facile pour les familles pouvant rencontrer des difficultés.
- ❖ Un manqué d'information et d'accompagnement des familles autour de l'adolescence.
- ❖ La géographie du territoire et la mise en place des TAP ne favorisent pas les rencontres et les échanges des familles avec les différents acteurs du temps de l'enfant (transport scolaire,...).
- ❖ Bilan du questionnaire aux familles :
 - 185 familles souhaitent avoir un soutien dans leur fonction de parent.
 - 93 aimeraient des conférences /débats,
 - 86 des groupes d'échanges de parole,
 - 63 un lieu d'accueil parents/enfants,
 - 43 des permanences d'écoute.
 - 27 familles de jeunes de plus de 16 ans aimeraient un espace ressource,
 - 34 un lieu de rencontres et d'échanges
 - 19 un lieu d'écoute.

⇒ **Éléments de synthèse liés au lien social et à la parentalité sur le territoire :**

FORCES	FAIBLESSES	PISTES DE REFLEXION
- Des familles qui sont prêtes à aborder ce sujet. - De nombreuses associations œuvrant sur le territoire. - Des actions déjà existantes. - Une personne ressource. - Une compétence enfance / jeunesse portée par la collectivité	- Un besoin pas forcément exprimé sur le territoire. - Peu de projet en commun. - Familles monoparentales. - Une mobilité qui freine les échanges. - Pas de lieu ressource.	- Développer le lien social sur le territoire auprès de tous les acteurs (associations,...). - Mise en place d'une coordination autour de la parentalité - Création d'action permettant aux familles de répondre à leurs besoins. - Réflexion sur un lieu ressource (Espace Parents,...) - Elaboration d'outil de communication

PARTIE 3

1) Les axes problématiques et de développement

La synthèse des forces / faiblesses et perspectives proposées dans le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des éléments recueillis pendant la phase du diagnostic participatif. Les éléments des axes de développement ou les perspectives retenus sont en lien avec le projet politique PESL.

Forces	Faiblesses	Axes de développement
- De nombreux axes routiers qui rendent facilement accessible les plus grandes villes. - Des services proposés pour faciliter la mobilité (Manéo, solidarité transport) - Location de scooters en partenariat avec l'association Passerelles. - Existence d'une ligne Paris-Granville.	- Une mobilité peu pratiquée sur le territoire par manque d'habitude. - Des services peu utilisés par les publics. - Le coût du permis de conduire élevé pour les jeunes et leurs familles. - Un parc vieillissant des trois scooters alloués par l'association passerelles.	- Développer la mobilité des habitants Objectif stratégique : - Mener une réflexion commune avec les partenaires du territoire pour encourager la mobilité des jeunes et répondre aux problématiques des familles. Objectifs opérationnels et moyens : - Informer les usagers sur les propositions et services favorisant la mobilité en développant la communication autour du sujet. - Renouvellement des scooters par l'association passerelles.
- Une natalité en hausse et supérieure à celle du département. - Présence d'un RAM avec un rayonnement sur l'ensemble du territoire, Permettant une réponse harmonisée autour de l'accueil du jeune enfant. - De nombreuses assistantes maternelles.	- Absence d'accueil collectif petite enfance type crèche et halte-garderie.	- Encourager la venue de nouvelles familles sur le territoire. Objectif stratégique : - Mettre la thématique petite enfance au cœur des actions. Objectif opérationnel : - Renforcer le rôle du RAM comme structure référente autour de la petite enfance.

- Proximité des sites périscolaires et des accueils de loisirs 3-12 ans. - De nombreuses propositions d'activités culturelles et sportives. - Un tissu associatif riche - Une tarification adaptée aux ressources des familles. - Un transport mis en place pour rejoindre les centres de loisirs les mercredis midi. - Un aménagement des rythmes scolaires structuré malgré une compétence scolaire restée aux communes.	- Absence de proposition d'accueil de loisirs pour les vacances de Noël et les mercredis. - La moitié des familles travaillent à l'extérieur du territoire donc peu de disponibilités pour des déplacements en semaine. - Une aide tarifaire uniquement par les dispositifs institutionnels. - Une inégalité des transports le mercredi vers les centres de loisirs. - Peu d'écoles maternelles et élémentaires proposent une restauration aux enfants le mercredi midi.	- Proposer des actions de qualité en lien avec les besoins : des familles, des enfants et des agents. Objectifs stratégiques : - Proposer des services en lien avec les réalités des familles (lieu de travail à l'extérieur du territoire). - Mener une réflexion commune aux deux commissions PESL et jeunesse sur la possibilité d'une ouverture plus large des centres de loisirs. - Mener une réflexion générale sur les politiques tarifaires pour les services culturels et sportifs. Objectifs opérationnels et moyens : - Diversifier les propositions et favoriser l'initiation et la découverte d'activités. - Enrichir la formation des équipes animateurs / directeurs intervenants auprès des publics. - Consolider les connaissances des équipes d'animation en apportant des formations complémentaires. - Poursuivre et encourager les actions en lien avec les projets d'école et les TAP. - Développer les actions autour du jeu, création d'une ludothèque.
- Des propositions pour les jeunes - Des dispositifs financiers favorisant l'accès aux pratiques culturelles et sportives pour les 11/25 ans (Cart'@too, Spot 50) - Réflexion locale sur l'adolescence à travers le Comité Local de Sécurité de Prévention de la Délinquance sur Villedieu les Poêles. - Des permanences de la Mission Locale et de la Maison des Adolescents à la Maison des services. - Des propositions de logements pour les jeunes (FJT et logements	- Une disparité dans les propositions pour les adolescents sur le territoire (absence de réponse sur Villedieu les Poêles et baisse d'effectif sur Percy) - Un Comité Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance qui rayonne uniquement sur Villedieu les Poêles - Un public d'adolescents parfois difficile à capter.	- Accompagner et susciter des projets de jeunes pour favoriser l'autonomie et la citoyenneté. Objectifs stratégiques : - Travailler sur la thématique de l'adolescence et l'harmonisation des propositions sur le territoire * Apporter une réponse sur Villedieu les poêles * Redéfinir le projet sur Percy - Faire rayonner les actions du Comité Local de Sécurité de la Prévention de la Délinquance sur l'ensemble du territoire (par conventionnement avec Villedieu les Poêles ou en faisant évoluer le dispositif de façon communautaire). Objectifs opérationnels et moyens : - Favoriser toutes les actions permettant la promotion des dispositifs spécifiques à la tranche d'âge des adolescents (Maison Des Adolescents, Cart'@too, logements,...) - Créer un conseil communautaire de jeunes.

jeunes de Percy).		
- Un nombre de 18/24 ans important.		
- Nombreux équipements scolaires répartis sur le territoire. - Une offre permettant une scolarité privée ou publique. - Une offre de garderie périscolaire large sur chacune des écoles prenant en compte les déplacements des familles. - Un transport scolaire - Une restauration sur chaque école. - Des moyens supplémentaires alloués au collège de Villedieu les Poêles dans le dispositif de Réseau d'Education Prioritaire ainsi que les écoles élémentaires rattachées au collège. - Un référent nommé sur la mission de coordination du Réseau d'Education Prioritaire. - Des actions favorisant l'orientation en 4^{ème} et 3^{ème} - Un dispositif Contrat d'Accompagnement à la Scolarité sur le collège le Dinandier de Villedieu les Poêles.	- Une absence de lycée général qui allonge les journées des lycéens par obligation de transport. - Un dispositif Réseau d'éducation Prioritaire qui démontre la présence de familles avec des problématiques sociales. - Une baisse d'effectif dans les écoles élémentaires et collèges. - Absence de lisibilité des jeunes concernant les offres d'emploi sur le territoire.	- Favoriser la réussite éducative Objectifs stratégiques : - Développer les axes en lien avec la parentalité, la petite enfance pour les écoles maternelles et élémentaires. - Mettre en place des actions passerelles entre les écoles et le monde du travail. Mise en réseau de projet partenarial. - Mettre en lien tous les facteurs et acteurs autour de l'orientation et de la formation des jeunes. Objectifs opérationnels et moyens : - Faire connaître le Relais d'assistante maternelle auprès des équipes enseignantes et créer des passerelles. - Positionner le rôle des accompagnatrices transport scolaire et animateurs de garderie comme lien avec l'école et les familles (les informations de la journée, la fatigue de l'enfant,...) - Mettre en place des actions favorisant l'orientation des jeunes : sensibilisation sur les métiers du territoire et l'offre d'emploi sur le territoire. - Contribuer au projet et actions du dispositif Réseau d'Education Prioritaire (lien avec les référents TAP, coordinateur du réseau et du PESL). - Intégrer le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité dans les projets et actions du PESL.

- Une bonne connaissance des besoins exprimés autour de la parentalité par les familles. - Des actions mises en place par les associations de parents d'élèves, le CLSPD, la matinée parents / enfants à Percy - L'ouverture de la maison des services en septembre 2015 offrant une réponse de proximité.	- La notion de parentalité difficilement identifiée sur le territoire. - Peu d'actions de soutien à la parentalité proposées aux familles. - un nombre important de familles monoparentales 10 %.	- Structurer et coordonner un projet et des actions autour de la parentalité. Objectifs stratégiques : - Nommer une référente parentalité en lui dégagant un temps de travail dédié à cette mission. - Réfléchir au sein de la commission PESL à la création d'un espace de rencontre et d'échanges (nouveau service ou délégation à une association,...) Objectifs opérationnels : - Accompagner et soutenir les familles, notamment les familles monoparentales. - Travailler la parentalité avec différents partenaires : enseignants, animateurs,.....
- Mise en place d'un PESL avec une dynamique participative déjà enclenchée.	- Un projet pas forcément connu de l'ensemble des partenaires - Des fonctionnements sectorisés des acteurs locaux. Un manque de connaissance des actions de chacun et de transversalité.	- Créer une culture commune entre les différents acteurs locaux et accompagner la transformation des habitudes de travail. Objectifs stratégiques : - Poursuivre la dynamique initiée en organisant des instances d'échanges et de débats. - Faire connaître les orientations du PESL et ses actions concrètes auprès des habitants et des partenaires.

PARTIE 4

I) Les objectifs généraux du PESL

- Un territoire tourné vers l'avenir et le développement en lien avec la réalité des habitants.
 - Faire en sorte que les services, les actions proposées soient en lien avec les besoins et les attentes des publics, des familles et des usagers.
 - Une dynamique transversale favorisant des réponses plus globales.
- Des espaces d'échanges et de projets garants du collectif et des individus favorable au bien vivre ensemble
 - Le bien vivre ensemble passe nécessairement par une découverte et une connaissance des personnes entre elles.
 - La participation de tous, un atout pour le projet.
- L'individu : un acteur du projet, une force du territoire
 - Des espaces et une posture professionnelle qui garantissent :
 - l'individu,
 - le respect des différences
 - l'estime de soi

PARTIE 5

I) Les objectifs stratégiques

Les objectifs stratégiques :

- Structurer un schéma de gouvernance du PESL par un portage politique défini.
- Développer une dynamique transversale pour apporter des réponses plus globales.
- Créer une culture commune entre les acteurs éducatifs
- Développer des postures professionnelles adaptées aux besoins des publics.
- Développer et renforcer le lien social et la parentalité sur le territoire.
- Permettre l'accès pour tous aux activités de loisirs culturelles et sportives.

II) Les principes d'intervention

a) Le rôle de coordination :

Les missions :

Le PESL par définition est un projet qui s'appuie sur des orientations politiques définies par des élus, en faveur du public des 0-25 ans. Il a pour vocation d'apporter une plus-value éducative sur le territoire et de donner des moyens d'actions. Ce projet porté par les élus renforce le sens de la politique éducative locale. Cette partie revient aux élus qui sont mandatés par suffrage pour représenter l'intérêt commun des habitants d'un territoire.

Les élus de Villedieu Intercom en février 2015 se sont réunis pour évoquer leur projet de mandature. Ces temps de travail ont fait ressortir des fiches programmes par thématiques donnant les orientations, à court et long terme souhaitées par les élus. Le PESL est défini dans la fiche programme 9 - mission 2, (**Annexe 4**). Pour l'année 2016, la fiche programme 9 - mission 2 prévoit de mettre en place l'expérimentation PESL dans la perspective d'aboutir à l'élaboration d'un PESL.

Pour la mise en place d'un PESL il est essentiel d'aborder le principe d'une coordination du projet. Pour cela il faut définir clairement les fonctions, les missions et le rôle qu'induit la mise en place d'une coordination PESL par un coordonnateur.

Les fonctions et les missions :

- Accompagner les élus dans la réflexion et l'élaboration du projet politique PESL en lien avec les fiches projets travaillées par les élus.

- a. Transmettre des informations et apporter des éclairages théoriques et techniques permettant d'avoir une lecture affinée du principe du PESL. Informer les élus sur les attendus institutionnels du projet et transmettre des documents explicites.
 - b. Créer des temps de travail avec l'élue référente pour construire les différentes étapes du PESL en lien avec les orientations politiques.
 - c. Accompagner la commission PESL sur la construction du PESL : mise en place du diagnostic participatif, élaboration du projet politique, perspectives d'actions, communication du projet...
- Gérer l'aspect administratif du PESL :
 - a. Mise en place de différents temps de travail (commission PESL, réunions d'informations, réunions participatives, temps de préparation,...)
 - b. Élaboration des dossiers administratifs tels que le Contrat Enfance-Jeunesse de la CAF, les Actions Territoriales en Faveur de la Jeunesse du département, les fiches actions de la MSA,...
 - c. Rédaction de compte rendu, de notes d'information,...
- Elaboration et gestion financière du PESL :
 - a. Préparer le budget avec l'élue référente
 - b. Élaboration du budget réalisé, devis,...
 - c. Rechercher des financements extérieurs (subventions,...)
- Mise en œuvre du projet :
 - a. Impulser une dynamique de territoire en associant les partenaires, contacts réguliers individuels et collectifs.
 - b. Décliner le PESL dans sa mise en œuvre.
 - c. Mettre en place des actions fédératives au niveau local.
 - d. Evaluer la mise en place et les actions du projet

Le rôle de la coordinatrice PESL est de recueillir les besoins exprimés par les partenaires à travers des contacts réguliers sous forme de rencontres individuelles ou collectives afin de faciliter la mise en place d'actions permettant de répondre efficacement aux problématiques repérées.

Il est donc indispensable que la coordinatrice face le lien entre les dispositifs et tous les acteurs du territoire, dans le but de faciliter et d'optimiser une meilleure information et connaissance des actions pour les acteurs et les publics du territoire.

b) Le rôle élu référent / technicien :

La mise en œuvre du PESL repose aussi sur la définition des rôles élus et technicien. L'élu comme le technicien ont un rôle prédominant pour le bon déroulement du projet. Le

technicien maîtrise la notion de projet et sa mise en œuvre, il est là pour transmettre des informations et préconiser des démarches permettant d'aboutir à la concrétisation du projet. L' élu fait les choix en lien avec le projet politique et ce qu'il souhaite pour son territoire.

Des rencontres régulières sont indispensables entre les deux acteurs. Ces temps d'échanges permettent un travail conjoint qui donne lieu à l'échange, à la transmission d'informations, à l'organisation des différentes rencontres (commissions, groupes projet,...) mais aussi de stratégie d'actions et d'informations.

c) La transversalité :

Inscrire la transversalité au service d'un projet éducatif permet de garantir la pertinence et la qualité des services offerts auprès des publics de la petite enfance, de l'enfance, des jeunes et de leurs familles. Cette transversalité est essentielle pour apporter des réponses plus globales et ainsi contribuer à une cohérence éducative sur l'ensemble du territoire.

Cette notion semble incontournable. Pour Villedieu Intercom on la retrouve dans le projet politique validé lors du conseil communautaire du 24 septembre 2015. En effet, l'axe du vivre ensemble inscrit dans le projet politique évoque clairement l'importance d'impulser une dynamique dans le but de fédérer l'ensemble des acteurs locaux pour renforcer la cohérence éducative. Il est donc essentiel d'avoir une vision globale des temps de l'enfant et d'associer l'ensemble des acteurs autour du PESL.

Le PESL doit donc être partagé collectivement pour être pertinent sur un territoire. Les acteurs associatifs, institutionnels, les enseignants, l'ensemble des services des collectivités (communes et communauté de communes) interviennent tous sur le champ éducatif des différents publics. Ils contribuent chacun à leur manière à participer à l'enrichissement de l'individu.

La transversalité nécessite avant tout le partage du projet au niveau local. C'est pourquoi les élus ont fait le choix de mettre en place un diagnostic participatif dans le cadre de l'expérimentation PESL. La démarche initiée lors du diagnostic a permis de créer une dynamique intéressante et constructive pour le projet. La participation du territoire doit être pensée, c'est un fil rouge dans la mise en place d'un PESL, une condition sine qua non/ indispensable/ absolue.

La transversalité peut s'opérer de différentes façons :

- Poursuivre les réflexions initiées dans les groupes de travail sur des thématiques ressorties lors des échanges (ex; la mobilité sur le territoire quelle réalité, quelles actions à mettre en place ?).
- Construire et légitimer des espaces d'échanges et de débat.
- Permettre la rencontre entre différents partenaires et différents services pour créer des habitudes de travail et des passerelles dans les actions.

- Faire du lien entre le PESL, les PEDT, les projets d'école, le projet éducatif et les projets pédagogiques.

Il semble que la notion de transversalité soit primordiale pour faciliter un rayonnement du PESL au niveau local. C'est pourquoi ce sujet fera l'objet d'une fiche projet détaillée du projet d'action (cf : page 73).

d) La communication du projet :

Le projet est un concept, il n'est pas toujours simple d'en appréhender les principes. La communication du PESL a plusieurs enjeux.

Tout d'abord, permettre à chacun de mieux saisir les tenants et les aboutissants d'un projet global. D'avoir les éléments pour mieux connaître les finalités et les enjeux d'un tel fonctionnement, afin de pouvoir s'inscrire pleinement dans ce processus.

Ensuite, de faire du lien entre les actions et les objectifs souhaités. De donner ainsi un sens éducatif à l'ensemble des actions proposées.

L'information autour du PESL contribue à ce que tous les acteurs se sentent concernés par le projet et permet de recenser des problématiques communes aux enseignants, associations, services publics, parents et élus.

La communication permet aussi d'expliquer le rôle de coordination et rendre plus lisible de ce fait plus légitime, les missions de coordination d'un PESL.

La communication du projet est à plusieurs niveaux, elle s'opère donc de différentes manières.

Des élus et plus précisément ceux de la commission PESL qui ont besoin d'informations pour travailler et proposer des actions et des démarches en conseil communautaires. Auprès de tous les élus communautaires pour leur permettre de valider les décisions.

Le rôle de la communication est partagé entre la coordinatrice et les élus.

Pour la coordonnatrice :

- Communiquer et informer les élus de la commission PESL sur les différents éléments du projet. (vulgariser au maximum le principe de la démarche PESL).
- Donner des éléments permettant aux élus de faire des choix.
- Rédiger des documents et compte rendu, des synthèses pour le suivi du dossier.
- Communiquer et expliquer le projet aux acteurs du territoire.
- Accompagner à la mise en œuvre.

Pour les élus :

- Communiquer et défendre les informations auprès des élus communautaires pour valider les choix politiques.
- Communiquer sur le PESL auprès des partenaires et de la population. Elle permet de montrer les choix et les valeurs que défendent les élus du territoire.
- Etre présent sur les temps forts du PESL (actions phares).

Cependant la communication auprès des partenaires, structures locales, services de la collectivité doit être partagée entre les élus référents et la coordinatrice. Cette double action permet d'appuyer l'aspect politique des objectifs portés par les élus donc le concept même du projet et de légitimer les actions de la coordination auprès de l'ensemble des acteurs en donnant du sens à la coordination. Cette démarche auprès des acteurs est importante car elle rappelle le portage politique qui garantit la concrétisation du projet et les moyens de coordination alloués pour cette mise en place.

Les différents supports de communication :

Les supports écrits avec le magazine de communication publique de l'intercom « Territoire d'avenir », la presse sur des actions, des choix, des projets. Le site internet de la collectivité est également un support indispensable pour la communication du projet, de ses objectifs et des actions.

Des temps formalisés sont à définir pour informer et échanger sur le PESL. Les rencontres et les échanges sont des moments à privilégier pour communiquer et transmettre les éléments du projet validé par les élus. Pour mener activement cette communication, au minimum 3 rencontres (individuelles et/ou collectives) sont à organiser auprès des acteurs locaux. Il est important d'associer les partenaires pour ensuite co-construire ensemble les actions permettant de tendre vers les objectifs du PESL.

La communication doit s'appuyer sur le service communication, elle se réfléchit, se pense en amont et se construit conjointement.

e) L'accompagnement du projet :

L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet doit pouvoir s'appuyer sur des regards extérieurs au territoire. Afin d'enrichir le contenu, les démarches, la qualité du projet lui-même par différentes observations extérieures.

D'abord, la coordination départementale qui a permis pendant la phase d'expérimentation un accompagnement et un soutien considérable participant à la concrétisation du PESL. Cette démarche est amenée à se poursuivre notamment sur les aspects suivants :

- Accompagner les élus du territoire dans la définition Méthodologie et la coordination du projet politique,
- Proposition / mise en place de thématique de formation auprès des équipes éducatives mais également pour la coordinatrice PESL.

Ensuite, l'ensemble des partenaires institutionnels DDCS, CAF, le Conseil Départemental, l'Education Nationale, la MSA qui par l'accompagnement des conseillers techniques apportent la vision institutionnelle mais également une dimension transversale dans la réflexion globale du projet.

Ce principe d'accompagnement est essentiel à la réussite du projet. Il permet de mettre en adéquation des politiques publiques nationale, régionale, départementale et locale dans l'intérêt du territoire et pour une amélioration de la cohérence éducative.